Mercure galant (1678)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Mercure galant (1678). 1686/05.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Uu

Dapouille' en fabre
1760

L 9409



MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAUPHIN.

MAY 1686.

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE



AV PA: AIS.

A PARIS,

ON donnera toûjours un Volume nouveau du Mercure Galant le premier jour de chaque Mois, & on le vendra, auſſi-bien que l'Extraordinaire, Trente ſols relié en Veau, & Vingt-cinq ſols en Parchemin.

A PARIS,

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la Salle des Mercіers, à la Juſtice.

Chez la Veuve C. BLAGEART, Court-Neuve du Palais, AU DAUPHIN.

Et T. GIRARD, au Palais, dans la Grande Salle, à l'Envie.

M. DC. LXXXVI.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

TABLE DES MATIERES.

contenuës en ce Volume,

PRélude. 1
Discours à la gloire du Roy, prononcé par le Pape. 7
Nouvelle Réponse à la Lettre Pastorale du Ministre Claude. 13
Dix Madrigaux & Sonnets faits sur la Statuë que M. le Duc de la Feüillade a fait élever à la gloire du Roy. 51
Prieres faites pour rendre graces à Dieu du rétablissement de la santé du Roy, & Saluts fondez pour le mesme sujet. 65
Liste de divers Presens envoyez au Roy. 71
Mort. 80. Feste pour celebrer le jour de la naissance du Duc de Modene. 84
Lettre contenant plusieurs Nouvelles de Lisbone. 94. Translation. 99
Nouvelles de Constantinople. 101
La Rave donnée à Loüis XI. Conte. 111
Complimens faits & receus par Messieurs de l'Academie Royale d'Arles. 127
Morts. 134. Histoire. 137
Reception faite par les Habitans du Ponteaudemer à M. le Marquis de Beuvron, Lieutenant General pour le Roy en Normandie. 165
Lettres de Sa Majesté Imperiale. 169

TABLE.

Belle action de M. l'Abbé de Coligny. 177
Vers au Roy par Madame des Houlieres. 181
Table contenant les principes de la Musique en Dialogue. 185
Messe & Sermon en Grec. 187
Lettre contenant ce qui s'est passé à Rome touchant le *Te Deum*, chanté pour rendre graces à Dieu de l'entiere réünion des Protestans de France à l'Eglise Catholique. 189
Ouverture d'une Mission à Roüen. 215
Incendie dans la mesme Ville. 215
Ceremonie faite dans l'Eglise de S. Iean en Gerve. 217
Autre faite à Versailles. 223
Audiences données par le Roy aux Députez des Etats de Bourgogne, d'Artois, & de Bretagne. 225. Morts. 246
Arrivée du grand Commissaire du Roy d'Angleterre en Ecosse, à Edimbourg, avec le Discours qu'il a fait au Parlement. 253
Benefices donnez par le Roy. 269
Conversion de M. le Duc de la Force. 274
Noms de ceux qui ont deviné les Enigmes. 275
Enigmes 281. Tout ce qui s'est passé touchant la défaite des Sujets rebelles du Duc de Savoye. 283
Ce qui s'est passé au Carrousel touchant les Prix donnez par le Roy, la maniere dont ils ont esté disputez, & les noms de ceux qui les ont emportez. 335. Articles reservez. 344

Fin de la Table.

MERCVRE GALANT

MAY 1686.

JE ne suis point étonné, Madame, que vostre cœur ait esté touché de ces mouvemens de joye qui tirent des larmes, lors que vous avez appris dans ma Lettre précedente, ce qui s'est passé

dans la Ville de Privas touchant les marques publiques que les Habitans y ont données de leur ſincere réünion à l'Egliſe Catholique. On connoiſt par là ce qu'elle doit à noſtre auguſte & pieux Monarque, & rien ne merite mieux d'eſtre conſervé dans la memoire de nos Deſcendans, que l'Acte que ces nouveaux Convertis ont fait de leur propre mouvement, & par lequel, aprés avoir remercié le Roy du ſoin qu'il a pris de les éclairer, ils luy demandent par-

don de la faute de leurs Peres, & l'asseurent qu'ils mettront un pareil Acte dans les Archives de leur Ville, pour estre un monument éternel de la bonté que Sa Majesté a euë pour eux. Cet exemple dans une Ville qui a esté autrefois jusqu'à la révolte, pour soûtenir les Erreurs qu'elle condamne aujourd'huy, devroit bien convaincre ce qui reste d'obstinez, & quand tous les soins du Roy pour la vraye Religion n'auroient produit aucun autre effet que d'avoir

converty une Ville entiere auſſi veritablement que l'eſt celle de Privas ; on pourroit dire que jamais Monarque n'a contribué davantage au bien de l'Egliſe. Cependant il eſt certain qu'il s'eſt fait un nombre infiny de Converſions auſſi ſinceres que celle des Habitans de Privas. Je vous ay ſouvent marqué les circonſtances qui empeſchent d'en douter. Je vous ay envoyé les Motifs d'abjuration de pluſieurs, compoſez par eux-meſmes, & dans leſquels les Erreurs des Cal-

viniſtes ſont ſi bien prou-
vées, qu'il eſt impoſſible que
ceux qui les ont écrits, ne
ſoient entierement convain-
cus des veritez Catholiques.
Vous avez veu quantité de
ces nouveaux Convertis re-
fuſer des graces & des Pen-
ſions, & vous en ſçavez qui
aprés avoir renoncé à l'He-
reſie, ont tâché d'en meri-
ter le pardon auprés de Dieu,
par des penitences qui ont
fait connoiſtre la douleur
qu'ils reſſentoient d'avoir vê-
cu dans l'aveuglement. Ain-
ſi rien ne ſe peut ajoûter à

la gloire que donne au Roy le grand nombre de Conquestes qu'il a faites pour l'Eglise. Il est certain que le Calvinisme banny de tous ses Etats, le met encore plus au dessus des Heros, qui doivent faire le plus bel ornement de l'Histoire Sainte, qu'il n'est déja au dessus des plus fameux Conquerans par le nombre de ses Victoires, & en general, au dessus des plus grands Hommes pour avoir donné la Paix, lors qu'il estoit le plus en estat d'assujetir tout ce qu'il au-

roit voulu ſoûmettre. Je ne vous parle du Roy que de la maniere qu'en parle toute l'Europe. Le Pape rendit là-deſſus un témoignage tres-glorieux pour ce Prince dans le Conſiſtoire qu'il tint le 18. Mars. Il y fit un Diſcours Latin, dont voicy une Traduction litterale.

Nous eſtimons qu'il eſt inutile de vous faire ſouvenir des avantages que la Chreſtienté a remportez ſur les Infidelles dans la derniere Campagne, par les conqueſtes qui ont eſté faites en Hongrie, & dont ſans doute vous

n'avez pas perdu la memoire. Mais il eſt à propos de vous entretenir en peu de paroles des grandes actions de noſtre tres-cher Fils LOUIS, *dont le Duc d'Eſtrées, ſon Ambaſſadeur, nous a informez. Elles nous donnent une tres-ſenſible joye par l'amitié que nous avons pour le Roy, & pour le tres-floriſſant Royaume de France. Dieu a fait éclater ſa miſericorde, lors que donnant à ce Prince la puiſſance neceſſaire pour extirper l'Hereſie, il a delivré en tres-peu de mois tout ſon Royaume d'une fauſſe Religion, qui s'y eſtant gliſſée au*

Siecle passé, avoit desolé les Provinces par des Guerres Civiles, & qui tâchant de renverser la Foy Orthodoxe, avoit mis la France sur le panchant de sa perte. Nostre cher Fils ayant évoqué les Edits que les Heretiques rebelles avoient extorquez des Rois ses Predecesseurs, & leur ayant interdit l'usage des Temples, & la liberté des Assemblées, il est visible que Dieu a daigné y mettre la main, en donnant à ses Sujets de la Religion Pretenduë Reformée un cœur nouveau pour les faire rentrer au sein de l'Eglise, & les détacher des Erreurs

dans lesquelles ils avoient eu le malheur d'estre nourris ; & comme le zele & la Pieté du Roy tres-Chrestien ont éclaté merveilleusement dans cette action, Nous devons dés à present donner à son merite les loüanges que la posterité luy donnera avec abondance, toutes les fois qu'elle parlera d'une entreprise qui luy est si glorieuse, & dont le succés est si avantageux à l'Eglise. Cependant il faut prier le Pere des lumieres qu'il luy plaise d'exciter le cœur du Roy à continuer d'employer sa puissance pour procurer le salut & la joye de la Chrestienté.

Le Pape ordonna enfuite que le *Te Deum* ſeroit ſolemnellement chanté au bruit du Canon & des Mortiers, en action de graces de cette réünion univerſelle des Proteſtans de France à la Religion Catholique. Cette Ceremonie devoit ſe faire le 24. du meſme mois, mais elle a eſté differée, & elle ſe fera dans une Chapelle que Sa Sainteté tiendra exprés. J'en pourray apprendre les particularitez avant que je finiſſe ma Lettre, & je vous en feray part.

Il paroiſt de jour en jour de nouveaux Ouvrages ſur les matieres de Religion. Comme ils ſont publics, je ne vous en diray rien, & je me contenteray de vous en faire un dont on n'a laiſſé encore échaper que peu de de copies. On aſſeure qu'il eſt d'une perſonne de voſtre Sexe, qui s'eſt convertie depuis peu de temps. Le raiſonnement en eſt ſolide, & la lecture n'en peut eſtre que d'une tres-grande utilité pour ceux qui ſont encore dans l'Erreur.

RÉPONSE A LA LETTRE Pastorale du Ministre Claude, par une nouvelle Convertie, Pensionnaire à l'Abbaye des Filles-Dieu, au Mans.

PUis que nous sommes vos Freres en J. C. par la grace du Bapteſme, ſouffrez que nous vous répondions en cette qualité. Il n'eſt plus temps que vous nous regardiez comme noſtre Paſteur. Vn Troupeau que vous avez abandonné ne peut entendre vos

leçons de ſi loin, & l'on ne perſuade guere par des diſcours quand les œuvres ne perſuadent pas. Vous nous exhortez à ſouffrir la pauvreté, la miſere, & à mourir pour le ſoûtien de noſtre foy, & vous n'avez oſé nous en donner l'exemple. Vous avez fait comme le Berger Mercenaire qui quitte ſes Brebis & s'enfuit dés la premiere approche des Loups. Vous avez évité des peines que vous nous croyiez deſtinées, & n'avez pas voulu attendre que le coup qui nous ménaçoit vous frapaſt le premier. Vous direz, mais en vain, que vous vous eſtes reti-

ré pour obeir aux ordres d'un grand Roy. Nous ſçavons comme vous, qu'on ne doit jamais reſiſter aux Souverains dans un eſprit de deſobeiſſance & de rebellion; mais nous ſçavons auſſi que s'il vous a eſté permis de ſauver voſtre vie, il ne vous auroit pas eſté moins permis de la perdre, ſi vous aviez eu le courage de l'expoſer au martire que vous nous preſchez. Si vous euſſiez eſté veritablement animé de l'Eſprit de l'Evangile dans lequel vous nous reprochez de n'eſtre pas bien entrez, vous auriez imité le bon Paſteur qui ſe tient au milieu de ſon Troupeau,

qui ne le perd point de veuë, & qui sacrifie sa vie pour ses Brebis. Vous nous auriez donné un genereux exemple d'intrepidité dans les perils. Enfin, vous nous auriez apris à mourir constamment, & la veuë de vostre sang répandu pour le soutien de vostre Religion, eust du moins prouvé que vous estiez persuadé de ses Dogmes. Mais comme ce sont de pures illusions, Dieu n'a pas permis qu'elles fussent parées des livrées de la Verité Eternelle, ny que des caracteres de sang ou de flâmes portassent plus avant dans nos cœurs les impressions du men-

songe & de l'imposture, & pré-valussent sur la grace de nostre Vocation. Il a eu pitié d'un Peuple, qui estoit plus coupable par le crime de ses Peres, que par le sien propre. Il nous a regardez comme des Brebis égarées qu'il vouloit ramener à sa Bergerie, & pour cela il a pris le foüet, comme il fit en Jerusalem, pour châtier les Profanateurs du Temple, & les faire rentrer en leur devoir. Il a mis ce foüet entre les mains du plus sage & du plus religieux Monarque du Monde, en luy donnant une pleine autorité sur nous, & luy a comman-

dé de s'en ſervir pour nous em-
mener au Feſtin qu'il a preparé à
ſes Elus, & de nous contraindre
d'entrer avec luy dans la Maiſon
du Pere de Famille, afin que tou-
tes les places fuſſent remplies.
Dieu qui a eſtably les Roys ſur la
Terre, les a fait dépoſitaires de ſa
Puiſſance & de ſa Juſtice pour
punir les Peuples rebelles à ſa Loy,
& il les chaſtieroit eux-meſmes
s'ils manquoient à chaſtier les cou-
pables. Saül ne fut il pas maudit
pour avoir épargné une partie des
Amalechites? Si le Seigneur n'e-
xerce pas de pareilles rigueurs dans
la Loy de grace, s'il ne veut point

là mort du pecheur, il veut pour-
tant ſa converſion à quelque prix
que ce ſoit. Il faut mettre le feu
à la playe pour la guerir quand on
ne le peut autrement, & ce n'eſt
que cét ordre divin que le Roy exe-
cute aujourd'huy, & dans lequel
ſa bonté garde toute la moderation
que le zele de ſa Religion peut
permetre. Mais la Medecine la
plus ſalutaire a ſes amertumes &
ſes dégouts, & il faut en ſouffrir
la peine avant que d'en ſentir les
effets. Il eſtoit important pour nô-
tre ſalut que nous connuſſions par
la perte de quelques biens de la
fortune, celle que nous avions

faite des biens de la grace, & que comme des Enfans prodigues un peu de misere temporelle nous fist ouvrir les yeux sur le malheureux estat où nous estions, & sur les funestes suites de nos égaremens. Nous estions des aveugles conduits par d'autres Aveugles, & il estoit necessaire que l'on appliquast un peu de boüe sur nos yeux pour en dissiper les tenebres. Nous avions besoin pour écouter la voix du Seigneur qu'il nous parlast comme il fit autrefois aux Israëlites, & puis à S. Paul, c'est à dire avec le bruit menaçant du Tonnerre. Il falloit qu'une

terreur ſalutaire nous retiraſt du profond aſſoupiſſement où nous eſtions enſevelis par le malheur de noſtre naiſſance, dans le ſein de l'Hereſie, par le venin que nous en avions ſuçé avec le lait, par les impreſſions de l'education, par les liens d'une longue habitude, ſans aucune reflexion, & enfin par les douceurs empoiſonnées, & les commoditez d'une vie molle, où les ſens trouvoient leur compte, & où l'orgueil de la raiſon humaine conſervoit toute ſorte de liberté. Dieu qui eſt le Maître des Cœurs & des Eſprits, & qui peut diſpoſer de nous ſans

nous-mesmes, a neanmoins la bonté de demander nostre concours dans les choses qui nous regardent, & se sert souvent de moyens humains pour nous disposer à recevoir les impressions de sa grace, & à y répondre; & commi il avoit resolu de nous rappeller à son Eglise, il a permis que la crainte des peines temporelles nous excitast à chercher la seureté des biens eternels. Pour ne pas souffrir en vain, nous avons suivy ce mouvement. Il nous a porté dans des reflexions, ces reflexions ont fait naistre des doutes, nous avons voulu les éclaircir, & voïr si les

choſes à quoy nous nous attachions, eſtoient veritablement celles auſquelles il falloit ſacrifier tout le reſte. Nous nous ſommes appliquez fortement à examiner les deux Religions, dont on vouloit nous faire quitter l'une & embraſſer l'autre; & afin de nous mettre en eſtat d'en pouvoir juger ſainement, autant que le bon ſens & la raiſon humaine peuvent s'étendre, avec le ſecours du Ciel que nous avons humblement imploré, nous avons crû devoir nous défaire de toutes ſortes de préoccupations & de prejugez touchant les Déciſions de nos Docteurs;

parce que la prévention change d'ordinaire les objets, ou du moins nous empesche de les voir distinctement. Aprés nous estre donc débarassé l'Esprit de tout ce qui pouvoit nous oster la liberté de connoistre & de décider par nous-mêmes, nous avons posé pour principe certain, l'existence & l'unité de Dieu, & la parole de J. C. sur laquelle doit necessairement estre fondée la veritable Religion que nous cherchions. Nous nous sommes attachez à ce que nous avons trouvé de plus clair dans l'Ecriture. Nous en avons tiré les preuves & les inductions dont

nous

nous avions besoin, pour former la parfaite idée de l'Eglise, que le Seigneur nous y a figurée tant de fois, & qu'il a depuis enfantée sur le Calvaire. Nous avons reconnu l'unité de cette Eglise dans l'Arche de l'Alliance, dans l'Epouse des Cantiques, dans la Vigne du Seigneur, dans sa Bergerie, dans ses Brebis qui ne composent qu'un mesme Troupeau, sous un seul Pasteur, & dans la parole de J. C. à Simon quand il luy changea son nom, & luy promit qu'il seroit la pierre sur laquelle il bâtiroit son Eglise, car il ne dit pas ses Eglises, mais son

Egliſe ; Il n'eſt pas dit non plus, les Arches, les Epouſes, les Vignes, les Bergeries, les Paſteurs, les Troupeaux ; mais l'Arche, l'Epouſe, la Vigne, la Bergerie, le Paſteur & le Troupeau. Tout cela n'avoit pas beſoin d'autre explication, mais il falloit en faire l'application, & voir à qui elle convenoit, qui des Catholiques ou de nous avoit trouvé cette Egliſe unique, hors laquelle il n'eſt point de ſalut. Nous n'en pouvions juger que par les raports à ce premier Modelle ; nous ſçavions ce que diſoient nos Docteurs, il falloit ſçavoir ce que diſoient les Ca-

tholiques. La Misericorde Divine qui connoissoit la droiture de nos cœurs & de nos intentions, n'a pas permis que l'Erreur triomphast plus long-temps de nostre bonne foy. Elle nous a fait rencontrer des Doctes & sages Prelats, & d'autres Sçavans Personnages dont les lumieres & les charitables soins nous ont aydez à developper ce qu'on nous avoit caché sous de fausses explications, & à démesler la Verité d'avec le Mensonge. Ils nous ont premierement fait remarquer ce qui est écrit de l'étenduë, de la fecondité, de la perpetuité & de la durée de

l'Egliſe de J. C. On ne peut pas nier, nous diſoient-ils, que ce ne ſoit d'Elle qu'il eſt dit, J'eleveray une haute Montagne au deſſus des autres, toutes les Nations luy viendront rendre hommage, & ſe ſoûmettre à ſon authorité; *& ailleurs*, Eſtendez vos Pavillons de plus loin en plus loin, car ils n'auront pas d'autres bornes que celles de l'Univers, & le Monde entier ſera vôtre partage. *En voilà aſſez pour marquer ſon étenduë. Sa fecondité n'eſt elle pas exprimée par ces termes?* Je multiplieray voſtre

race comme les Etoiles du Ciel, & les grains de Sable de la Mer. Vos Enfans seront établis Princes sur toute la Terre, & leur voix sera entenduë jusqu'aux extremitez des Mers ; *& pour sa perpetuité & sa durée, il est écrit* qu'elle commencera de la premiere Predication en Jerusalem, & durera jusques à la consommation des Siecles sans interruption & sans changement. *Et ils ajoûterent, S. Paul ne dit-il pas ;* Si un Ange descendoit du Ciel pour vous annoncer un autre Evangile que celuy

qui a esté Presché dans Jeru-
salem, qu'il soit Anatheme.

Voyons maintenant, reprenoient-ils, sur qui de vos Docteurs ou des nostres doit tomber cette malediction, qui de ceux de vostre party ou de celuy que nous soûtenons, a mieux entendu & mieux expliqué le sens de l'Ecriture, mieux suivy l'Esprit de l'Evangile, & mieux pratiqué la morale de J. C. Vos pretendus Reformateurs étoient-ils plus habiles & plus gens de bien que tous les Peres de l'Eglise, que tant de grands Saints & d'Illustres Martyrs que vous reverez vous mesme ; un nombre

presque infiny de Sages Docteurs qui ont éclairé les Siecles passez & les nostres, & qui éclaireront encore l'avenir par leurs sçavans Escrits, & peut-on sans aveuglement, & sans injustice les mettre en comparaison? Il y avoit dés le temps de ces grands hommes beaucoup de corruption dans les mœurs de quelques Chrestiens, les ont-ils abandonnez pour cela? s'en sont-ils desunis? n'ont-ils pas obey au precepte qui deffend de separer le bon grain d'avec l'yvroye, jusqu'au jour de la Moisson generale? Il ne s'est trouvé pendant leur vie que trop de Li-

bertins & de Chimeriques, qui sur le pretexte de reforme se sont retranchez de l'Eglise, pour élever Autel contre Autel, & former une Communion à part; les ont-ils suivis, ou appuyez? ont-ils donné dans les nouveautez? n'ont-ils pas au contraire travaillé de toutes leurs forces à la réünion, & ne sont ils pas demeurez attachez à l'unité de l'Eglise, comme de fermes Colomnes qui soûtenoient ce Corps mystique de J. C. & qui representoient les os de son Corps naturel, dont il estoit écrit qu'ils ne seroient point brisez? On a veu dans la suite com-

me les branches qui ſont ſeparées de leur tronc ſechent & ſe reduiſent en pouſſiere. Ces heretiques & ceux qui les ont imitez ſe ſont deſtruits d'eux-meſmes, & l'on ne parle plus aujourd'huy de leurs fauſſes opinions. Il enſera de meſme de celles de Calvin & de Luther, nous diſoient nos Inſtructeurs, puiſqu'elles ne ſont pas conformes à celles de l'Egliſe univerſelle, comme nous ſommes obligez de le croire, & que la preuve en eſt claire. Faites réflexion, ajoûtoient-ils, au peu de temps qu'il y a que voſtre Secte paroiſt, au peu de lieux où elle eſt connuë, & au

peu de personnes qui l'ont suivie, & voyez si elle a du rapport à l'étendue, à la fecondité, à la petuité, & à la durée de cette mystique Jerusalem dont parle l'Ecriture. Examinez si vôtre Doctrine est tout à fait conforme à celle des Apostres, si vos Loix, vostre Morale, vostre Discipline, & vos pratiques conduisent par cette voye étroite que le Sauveur appelle la sienne, & qui seule peut mener au Royaume des Cieux; & sur cela ils nous ont fait découvrir des relachemens & des abus dont nous n'avions jamais remarqué la consequence. Nous n'avons pas

besoin, mon tres-cher Frere, de vous les expliquer icy. Vous avez trop d'esprit pour ne les pas reconnoistre dés que vous voudrez y faire attention. Il suffit d'en citer seulement un qui n'est pas supportable, & qui va directement contre le droit Divin. C'est la porte que vous ouvrez au Libertinage, & à l'Impieté des Prestres & des Moines Apostats, qui apres avoir violé des Sermens & des Vœux solemnels qu'ils ont faits à Dieu à la face du Ciel & de la Terre, vont chercher l'impunité de leurs crimes dans vostre Communion, où vous les mettez à couvert des

pourſuites de la Juſtice humaine. On nous a fait conſiderer encore que nous n'avions preſque pas de Regles certaines dans nos Maximes, & dans nos pratiques; que de temps en temps nous admettions à noſtre Communion des Gens d'opinions differentes des noſtres. Chacun de nous ſe donne la liberté d'expliquer l'Ecriture au gré de ſa fantaiſie, d'introduire des nouveautez qui luy plaiſent, & par conſequent de diviſer par la diverſité des ſentimens un point qui doit eſtre indiviſible. Cela nous a fait ſouvenir de la menace du Seigneur qui dit, que tout Royau-

me diviſé ſera deſolé. *Nous en avons regardé l'effet dans ce qui ſe paſſe au jourd'huy ; & pour éviter la colere Divine qui punit la diviſion, nous avons cherché l'unité pour nous y attacher, & nous avons voulu voir ſi elle ſe trouveroit dans cette Arche dont les Catholiques nous ouvroient l'entrée. On nous a fait lire d'abord l'expoſition de leur doctrine dans un Traité qu'en a fait M. l'Eveſque de Meaux. Nous y avons trouvé des éclairciſſemens merveilleux pour détruire les chimeres dont on nous avoit entretenus. Nous avons vû enſuite leurs*

Livres de Controverſes, les Deciſions de leurs Docteurs, les Decrets de leurs Conciles, & les Regles de leur Morale. Nous y avons remarqué la conformité des ſentimens, & l'uniformité des opinions qui ſont abſolument neceſſaires pour former cette unité que nous ne trouvions point ailleurs. Nous avons reconnu un Eſprit de Sainteté qui regne dans tous leurs Dogmes, & qui inſpire de la veneration pour leurs Myſteres. Nous avons admiré la ſageſſe & la juſtice de leurs Loix, la prudence & la charité de leur conduite dans l'exercice de leur Diſci-

pline, & assez de severité pour en empescher les relaschemens; une pieté & une reverence dans leurs Ceremonies qui en imprime le respect, & enfin une candeur & une integrité dans la pratique de leur Morale, qui pouvoit contraindre les plus opiniatres Ennemis de cette Religion de reconnoître la bonté de son principe. Mais ce qui a achevé de nous persuader, ça esté la consideration des progrés de cette mesme Religion, qui se sont estendus jusqu'aux Climats les plus reculez. On voit tous les jours des millions d'hommes chez les Peuples les plus barbares quit-

ter une vie licentieuse pour en em-
brasser une autre où l'on ne pres-
che que la penitence, la soûmis-
sion de l'esprit, la mortification du
cœur, & l'austerité du corps, &
jamais on n'a veu que dans les
temps où cette Religion a esté le
plus persecutée, on soit parvenu
à la détruire en quelque lieu du
monde que ce fust; au contraire on
a toûjours remarqué que le Sang
des Martirs qui a commencé à cou-
ler dés le temps des Apostres, a
esté comme une semence feconde
qui reproduisoit chaque jour une
infinité d'Enfans à l'Eglise. Il
faut bien demeurer d'accord, nous

disoit-on, que des evenemens si extraordinaires, & si peu naturels sont des Ouvrages de la main de Dieu, & des marques visibles de sa protection, pour son Eglise qu'il veut faire reconnoistre par de si saints & de si augustes Caracteres. Il ne nous a pas esté possible de repliquer à des preuves si convaincantes. Nous cherchions de bonne foy à nous éclairer, sans nous amuser aux chicanes de l'Ecole; nous voulions nous instruire & non pas disputer; la Grace est venuë à nostre secours, & nous a fait comprendre que nostre premier estestement n'estoit qu'un effet de

la prevention & de l'habitude, & qu'il y avoit de l'aveuglement & de la folie à risquer tout ce que nous avions en ce Monde, sans rien amasser pour l'autre que des Trésors de colere. Beny-soit celuy qui a dit, Cherchez & vous trouverez. *Nous avons trouvé, parce que nous avons cherché, & nous n'aurions jamais cherché, si on ne nous y avoit forcez. Cessez donc, mon tres-cher Frere, de donner le nom de Persecution à la conduite du Roy à nostre égard, & cessez aussi d'appeller nostre Conversion un peché d'infirmité. Vous ne devez point regarder nô-*

tre changement comme un effet de noſtre foibleſſe, & de la violence des autres; mais comme une ſuite des Decrets de la Sageſſe Eternelle, & une execution des ordres de ſa Providence, à laquelle ce grand Monarque a ſervy d'organe & de Miniſtre. C'eſt par luy que nous ſommes enfantez une ſeconde fois à l'Egliſe, que les branches de l'Olivier ſont entées ſur leur Tronc naturel, que les Brebis qui avoient eſté changées en Boucs par leur deſertion, ſont redevenus Agneaux par leur retour, & c'eſt enfin par là que nous eſt rendu le Droit & l'Heritage de noſtre Pere

Celeſte, & que nous ſommes admis au nombre de ceux qu'il a marquez du Sang de ſon Fils. Ne pleurez point la deſolation de voſtre Peuple, mais pleurez ſur vous-meſme. Si dans la joye de noſtre réünion à l'Egliſe nous ſentons quelque douleur, c'eſt de voir que vous & le reſte de nos Freres errans, en eſtes encore ſeparez. Quoy que le feu de la Charité ne nous donne pas un zele auſſi ardent que celuy de S. Paul, qui vouloit eſtre Anatheme pour le ſalut de ſes Freres, nous pouvons du moins aſſeurer que nous ſouffririons de bon cœur

cette pauureté & cette misere que vous nous exhortez de supporter, non pas pour le soutien de vostre opinion, mais pour leur changement. Si aprés nous avoir donné de méchans conseils, vous vouliez en écouter de bons, que ne vous dirions-nous point sur les experiences que nous avons faites? Nous ne pouvons pas sçavoir les desseins de Dieu sur vous, la Grace aussi-bien que la Mort a son heure determinée. Peut-estre que la vostre n'est pas encore venuë; mais quoy que ce soit un secret impenetrable, nous ne devons pourtant pas negliger ce que

la charité fraternelle nous inſpire pour vous. Qui ſçait ſi le Seigneur ne veut point ſe ſervir de cette Voye pour parler à voſtre cœur ? Il nous commande de faire part de nos biens à nos Freres. Saint André nous en donne l'exemple quand il court chercher Simon pour luy annoncer l'heureuſe rencontre du Meſſie. Nous n'avons rien de plus precieux que la découverte que nous avons faite de la Verité. Nous venons de vous expliquer les moyens dont nous nous ſommes ſervis pour la trouver. Il ne nous reſte plus qu'à vous exhorter de vouloir vous en ſervir à voſtre

tour, afin qu'il ne soit pas dit que pendant qu'on nous mene aux Nopces de l'Agneau, vous demeurez derriere dans le chemin de la perdition. Seroit-il possible, mon tres-cher Frere, que des raisons humaines vous fournissent de quoy vous excuser d'entrer dans la Salle du Festin, où tout le monde est aujourd'huy appellé? Pensez au chastimens qui menace ceux qui resistent; profitez du temps qui est si cher & si court. Ne laissez pas retirer le Seigneur qui vous dit déja qu'il s'en va entrer dans la Piscine, pendant que vous avez du secours, & pre-

nez garde que l'endurciſſement de cœur ne vous faſſe mourir dans voſtre peché. N'écoutez point les vains diſcours d'une fauſſe gloire, qui vous fait craindre qu'on diſe de vous, quand on vous verra ſuivre d'autres maximes que celles que vous avez preſchées, qu'il y a eu de l'ignorance dans voſtre eſprit, ou qu'il y a preſentement de la legereté & de l'inconſtance dans voſtre cœur. Conſiderez qu'il eſt plus honteux de demeurer dans l'Erreur, que d'en ſortir, ſur tout quand on eſt auſſi capable que vous l'eſtes de la reconnoiſtre. L'exemple de tant de grands hom-

mes

mes qui ont suivy pendant quelque temps le party de l'Heresie, & qui l'ont quitté quand ils ont esté éclairez des lumieres de la Verité, vous doit affermir de ce costé là. S. Augustin en est-il moins honoré, pour avoir soûtenu plusieurs Sectes differentes avant que d'estre entré dans la veritable Religion? Saint Paul en est-il moins reveré, pour avoir presché une Loy qu'il avoit persecutée, & quand il arriveroit que vostre changement feroit du bruit parmy ceux qui sont encore dans les tenebres, laissez murmurer les Hommes pendant que vous réjoüissez les An-

ges. Faites-vous l'application de ce que vous nous reprochez avec tant d'éloquence. Vous n'avez qu'à changer l'objet de vos reflexions. Faites les tomber sur l'Eternité des malheurs qui suivent le funeste estat où vous estes. Sortez au plûtost de la Barque des vains soucis du Monde ; écoutez la voix du Seigneur qui vous appelle dans la sienne ; prenez une seure confiance en luy, il vous fera marcher à pied ferme sur la Mer orageuse des difficultez, il vous tend la main, il vous soûtiendra, & vous conduira luy-mesme dans l'heureuse Societé où nous vivons

maintenant, & où nous vous demandons à luy de toutes les forces de nostre ame.

On admire icy de plus en plus la magnifique Statuë que Mr le Duc de la Feüilla de a fait élever à la gloire du Roy. La Relation de la Feſte qui fut faite le jour qu'on la découvrit, ayant occupé la plus grande partie de ma derniere Lettre, je ne pûs trouver de place pour mettre les Vers que l'on me donna ſur ce ſujet. Mr Doujat, Doyen de l'Academie Françoiſe, a fait

Dauzon.

les deux Madrigaux que vous allez lire ; & le Sonnet qui les suit, est de Mr le Clerc, de la mesme Academie.

SUR LA STATUE DU ROY.

MADRIGAL.

TU vois du Grand LOUIS le fidelle Portrait,
De ce Roy qui vaut seul tous les Rois de la Terre,
Dont l'esprit & la main, soit en Paix, soit en Guerre,
Rempliſſent les devoirs d'un Monarque parfait.

Ses Royales vertus luy bastissent un
Temple,
Et le nombre infiny de ses Faits glo-
rieux
A sa posterité donne un plus grand
exemple,
Que n'avoient fait tous ses Ayeux.

Sur la même Statuë érigée en Habit pacifique dans la Place des Victoires.

VEnez voir desarmé ce modelle des Rois,
Peuples qu'il a vaincus sur la Terre & sur l'Onde,
Vous tous que son seul nom fit trembler tant de fois.
Quand son bras luy promet la conqueste du Monde,

Son grand cœur met ſa gloire à borner
ſes Exploits.
Au repos des Mortels tout ſon travail
aſpire,
Par ſa ſeule Juſtice il veut donner
des Loix,
Et par elle en tous lieux étendre ſon
Empire.

SONNET.

DAns ce Bronze animé par un
art plus qu'humain,
Paſſant, du Grand LOUIS viens
admirer les charmes:
Il ne s'y montre pas tout brillant de
ſes armes,
Les éclairs dans les yeux & la foudre
à la main.

Si ſa Gloire au Batave, à l'Ibere, au
Germain

A coûté justement tant de sang & de
larmes,
La Paix, qu'il leur impose, appaise
leurs allarmes:
Et rend à ce Heros son visage serein.

La Victoire, en tous lieux sa Com-
pagne fidelle,
Qui luy met sur le front la Couronne
immortelle,
Semble encor l'appeller à de nouveaux
Exploits.

Mais, sans qu'il ait besoin de r'allu-
mer la Guerre,
Son nom, de qui le bruit remplit toute
la Terre,
Par crainte ou par amsur la soûmet à
ses Loix.

Cet autre Madrigal est de

Mr de Vertron, de l'Academie Royale d'Arles.

A Mr LE MARESCHAL Duc de la Feüillade.

Pour signaler ton zele, & ta fidelité,
Elevant à LOUIS ce Monument de gloire,
Tu t'éleves toy-mesme; & la posterité
Ne verra point son nom sans le tien dans l'Histoire.

Voicy des Vers de Mr Vignier sur cette mesme Statuë.

PAris, que tu te sens heureux
D'allumer si souvent des Feux,
Pour celebrer la gloire
D'un Roy qui n'eut jamais son pareil
dans l'Histoire !
Mais au milieu de ces plaisirs
Un secret chagrin te devore,
De ne posseder pas l'objet de tes desirs,
Ce Prince que ton cœur adore.
Pour charmer cet ennuy ;
La Feuillade veut aujourd'huy
De ce charmant Heros te donner la Figure ;
Si Versailles a pour sa part
Un Chef-d'œuvre de la Nature,
Console-toy d'avoir un Chef-d'œuvre de l'Art.

Ces autres Vers font connoistre ce que Mr le Duc de

la Feüillade doit esperer, pour avoir fait ériger la Statuë du Roy.

DEMANDE.

QVelle place aura dans l'Histoire
L'incomparable d'Aubusson,
Qui pour faire place à la Gloire,
Démolit sa propre maison?

REPONSE.

L'incomparable d'Aubusson,
Pour avoir fait place à la Gloire,
Aura place avec sa maison
Aux plus beaux endroits de l'Histoire.

L'Oracle de la Place consulté
par I, Carage

J'ajoûte deux autres Madrigaux. Le premier est de

Mr de Valnay, & l'autre de
Mr Marcel.

MADRIGAL.

ACcourez, ô Peuples d'vers,
Des quatre coins de l'Vn.
vers,
Venez tous admirer la Figure parlante
Du plus grand Roy qui fut jamais;
Venez voir sur ses mesmes traits
Cet air fier & pompeux dont sa face
est brillante.
Grand Duc, qui fis agir l'Esprit inge-
nieux
Qui moula cette ressemblance,
On n'a rien encor veu qui represen-
tast mieux
Le puissant Monarque de France.
L'Art tout seul s'éblouit de sa noble
grandeur,

Il le voit en tremblant, il le peint
tout de meſme,
Mais avec toy qui vois juſqu'au fond
de ſon cœur,
Cet Art qui t'a ſuivy s'eſt ſurpaſſé luy-
meſme.
La Feuillade, il falloit de tes fermes
leçons;
Sans toy cet Art fameux, & ſes chers
Nourriſſons
Auroient toûjours manqué ce Heros de
l'Hiſtoire,
On l'auroit méconnu ſur ſes propres
Autels.
Il n'appartient qu'aux Immoriels
De peindre, & d'eſtre peints au Tem-
ple de la Gloire.

AUTRE.

QVel Sujet, par un zele à qui
rien ne reſſemble,
Eleva pour ſon Prince un Monument
pareil?

Que je voy de grandeur dans ce noble appareil !
Que de marbre & de bronze ensemble !
Pour peindre à la Posterité
LOVIS, le plus grand Roy du Monde,
Regnier & Des-Iardins ont chacun emprunté
De leur Art immortel toute la majesté.
Mais bien qu'à leurs travaux un plein succés réponde,
Que dans leurs traits hardis autant qu'ils sont heureux,
Les beautez se trouvent sans nombre,
Que je plains nos derniers Neveux !
De LOVIS tout entier ils ne verront que l'ombre.

Je finis cette matiere par deux Ouvrages de Mr Ra-monnet, de Nogent sur Seine.

SONNET.

QV'à nos yeux éblouis la gran-
deur de ton zele
Expose, d'Aubusson, un spectacle
charmant!
Jamais l'Antiquité vit elle un Mo-
nument
Etaler, mesme à Rome, une Pompe si
belle?

Du plus grand des Heros la Statuë
immortelle
Te fera comme luy vivre éternelle-
ment,
Et nos derniers Neveux remplis d'é-
tonnement,

Loüeront de tes reſpects cette preuve
fidelle.

Dequoy ſert toutefois ce gage ſolemnel,
Si ton cœur pour LOUIS *eſt un vi-*
vant Autel,
Où ton amour ardent ſacrifie à ſa gloi-
re ?

Oüy, ton Roy convaincu de tes vœux
aujourd'huy,
Priſe moins ce Tableau du Temple de
Memoire,
Que tous les nœuds ſacrez qui t'at-
tachent à luy.

MADRIGAL.

BRillez, nobles morceaux d'excel-
lente ſculpture,
Dont le ſuperbe éclat rend nos yeux
ébloüis :

Du temps qui détruit tout n'éprouvez
point l'injure,
Et ſervez à jamais de trophée à
LOVIS.
Cependant, l'oſeray-dire?
On vous promet en vain un ſi glorieux
ſort.
Ce Marbre, ce Metal qu'à l'envy l'on
admire,
Ne pourront pas des ans toûjours bra-
ver l'effort.
LOVIS plus ſeurement ſçait pourvoir
à ſa gloire,
Et conſacrer ſon nom au Temple de
Memoire.
Ce ſurprenant amas de miracles di-
vers,
Dont le bruit chaque jour vole par
l'Vnivers,
Grave dans tous les cœurs une plus
vive image,

Qui luy répond de l'Immortalité,
Et les Siecles futurs la verront d'âge en âge
Passer à la Posterité.

Rien n'eſtant plus pretieux à la France que la Santé de noſtre auguſte Monarque, vous ne devez pas douter que ſon rétabliſſement n'ait cauſé icy une tres-ſenſible joye. Elle a eſté generale, & pour en donner des marques publiques, M^rs les Marguilliers de la Paroiſſe de S. Roch firent celebrer un Salut tres-ſolemnel le Samedy 4. de ce

mois, en action de graces à Dieu de cet heureux rétablissement. Outre que le zele qu'ils ont pour leur Prince les portoit à s'acquiter d'un devoir si juste, ils s'y crurent d'autant plus obligez, que Sa Majesté a mis la premiere pierre de cette Eglise, & que c'estoit alors la premiere Ceremonie de cette nature, qu'Elle eust faite de son Regne. On exposa le S. Sacrement, & il fut porté en Procession autour du dedans de l'Eglise, qui estoit magnifiquement parée. On y

voyoit de tres-riches Tapiſ-
ſeries, & non ſeulement le
grand Autel eſtoit éclairé
d'un fort grand nombre de
Cierges, mais il y en avoit
beaucoup ſur tous les autres
Autels. Tout le Clergé eſtoit
en Chapes à cette Proceſſion,
& les Marguilliers, tant en
Charge qu'Anciens, s'y trou-
verent tous, chacun un Cier-
ge à la main. Il y eut Muſi-
que & Symphonie, conduite par Mr Oudeau, ce qui fut
tres-bien executé; & afin que
rien ne manquaſt de ce qui
pouvoit contribuer à rendre

la Ceremonie plus remarquable, ce fut le fameux Mr le Begue qui toucha l'Orgue. Elle avoit esté annoncée dés le matin par le carillon de toutes les Cloches; aussi l'Eglise se trouva-t elle remplie d'un nombre infiny de Personnes de qualité de l'un & de l'autre Sexe. Mr l'Official de l'Archevesché s'y rendit, ainsi que plusieurs Ministres Etrangers, qui s'en retournerent tres-édifiez de cette Action, dans laquelle ils furent témoins de l'ardeur sincere avec laquel-

e tout le monde fit des vœux
pour la conſervation du
Roy. On a fondé ce Salut,
& il ſera celebré tous les ans
e premier Samedy du mois
de May, avec les meſmes
ceremonies, pour demander
de nouvelles benedictions du
Ciel ſur la ſacrée Perſonne
de Sa Majeſté.

Les Religieux du Convent
Royal de S. Maximin & de
la Sainte Baume, animez du
meſme zele, firent chanter
un *Te Deum* le jour de Paſ-
ques, en preſence des Con-
ſuls & des Magiſtrats de la

Ville, pour rendre graces à Dieu de l'heureuſe convaleſcence de ce Prince, & firent en meſme temps un vœu à Sainte Magdeleine, leur Patronne, afin d'obtenir par ſes prieres, la conſervation d'une ſi prétieuſe ſanté, & de toute la Maiſon Royale.

Le Roy n'eſtant pas moins connu & reveré dans les Climats les plus éloignez, que dans ſon Royaume, on tache, en luy faiſant des Preſens, de luy marquer l'admiration que l'on a pour luy. Voicy

n Memoire de ceux qu'on
eu avis que SUMDES BA-
MABACARFAT TRATICAIC-
DAR DE SIAM, luy envoye.
Ce Memoire m'eſt venu d'un
ieu ſi ſeur, qu'il ne doit pas
vous eſtre ſuſpect. On y a
marqué les choſes qui ſui-
vent.

Differens Vaſes d'or, qui
ſont des Ouvrages du Japon,
peſant vingt-trois ou vingt-
quatre livres d'or. Il y a dix-
huit pieces en tout, dont les
unes ſont pour du Thé, les
autres ſont des Taſſes, &
deux grand Cœurs, pour

mettre des Parfums.

Dix pieces. ou Vaſes d'argent, auſſi ouvrage du Japon,

Deux Vaſes de Tambaque, avec le couvercle de la meſme matiere. Ce metal eſt preſque auſſi pretieux que l'or. Il ne ſe roüille jamais, & garde toûjours ſon éclat. On croit que c'eſt ce que les Anciens appelloient *Electrum*.

Deux Sabres, dont les Rois du Japon ont fait preſent au Roy de Siam. La poignée de ces Sabres eſt entourée d'un certain cor-

don

don de Loup, qui marque la Nobleſſe dans le Japon. La garde de l'un eſt d'or. On a tiré l'or de l'autre pour y mettre de la Tambaque, croyant qu'on l'eſtimeroit davantage en France. On dit que ceux qui ſçavent bien manier ces ſortes de Sabres, peuvent aiſément couper un homme par le milieu du corps ; c'eſt ce qui fait qu'ils n'ont point de prix.

Un grand Tapis de ſoye dont l'Empereur de la Chine fit preſent au Roy de

Siam il y a dix ou douze ans.

Deux Veſtes à la Japonoiſe. L'une eſt à fond violet, & l'autre à fond rouge, & toutes les deux ſont des ouvrages en or. Ces ſortes de Veſtes ſont tres-cheres à Siam.

Quelques Figures de marbre, recommandables par leur antiquité, & parmy leſquelles il y a le Portrait d'un Chinois, que les Siamois appellent *Tomghoing*. On croit que c'eſt celuy que nous appellons *Confuſius*. Les autres

Figures representent d'anciens Chinois, qui sont encore aujourd'huy en grande veneration chez eux. Il y en a quelques-unes travaillées à jour. Celles-là sont aussi fort anciennes.

Deux Vases de Soufre rouge. On croit que c'est du Cinambre naturel, quoy que le naturel n'ait pas ordinairement les vertus de celuy-cy. L'un est plus grand, l'autre moindre. Le plus grand est double d'un certain métal qu'on appelle *Toute-naque*, & le moindre est double d'un

autre metal qui n'eſt pas connu. L'on aſſeure que quand on met quelque liqueur empoiſonnée dans le plus grand, il en ſort incontinent une fort groſſe fumée, & que le poiſon perd entierement ſa force dans le petit, de ſorte que l'on en peut boire enſuite ſans rien craindre. L'experience en a eſté faite à Siam. Ils diſent que la difference qui ſe trouve entre ces deux Vaſes, vient du different métal dont ils ſont doubles. Le premier fut envoyé il y a environ cin-

quante-huit ans par un Empereur de la Chine nommé *Thiarde*, pere de celuy que les Tartares vainquirent, & le second par l'Empereur des Tartares, aprés qu'il se fut rendu Maistre de la Chine. Afin que le Roy de Siam en connust mieux la valeur, il luy manda que ces sortes de Vases estoient particuliers aux Empereurs de la Chine, & qu'on s'en servoit pour mettre le vin qu'ils devoient boire. Il luy fit aussi sçavoir que la matiere dont ils estoient composez, avoit

la vertu de chaſſer les Ani-
maux veneneux ; qu'il n'en
demeuroit aucun dans les
lieux où l'on gardoit ces Va-
ſes , & que ſi l'on en avoit
eſté mordu , il ne falloit
qu'en prendre un peu , & le
mettre en poudre, l'avaler en-
ſuite dans quelque liqueur ,
ou en froter l'endroit de la
playe , ce qui eſtoit un pré-
ſervarif tres-ſeur contre tou-
te ſorte de poiſons.

Du bois de Calembac du
meilleur & du plus pretieux
qu'on puiſſe trouver. Il ne
vient que dans les Foreſts

qui ſont proche de la Cochinchine & de Siampa.

Differens morceaux de Bois d'Aigle, que l'on a choiſis avec grand ſoin.

De l'Ambre gris, le poids de dix Tacls, ce qui vient à une livre quatre onces. Cet Ambre croiſt ſur les coſtes de l'Iſle de Jonſalam.

Ces divers Preſens ſont renfermez dans deux Cabinets du Japon, qui ſont couverts de la peau d'un certain poiſſon, fort eſtimé en ce pays-là. Le dedans eſt de Verny, & tout parſemé de

Fleurs de Lys. On les a fait faire exprés pour les envoyer en France. Il y a à chaque Cabinet comme une table, pour les soûtenir. Elle eſt couverte de la meſme peau. Ces Cabinets coûtent deux mille écus au Japon, ce qui fait connoiſtre qu'ils doivent valoir beaucoup davantage ailleurs.

J'oubliay le mois paſſé à vous apprendre la mort de Mr de Guiſigny, Gentilhomme ordinaire de Monſeigneur le Dauphin, & Lieutenant de la Louveterie. Il

s'eſtoit fait diſtinguer agreablement dans ce poſte, auſſi bien que dans ceux qu'il avoit occupez à l'Armée, où il avoit commencé dés l'âge de quatorze ans à faire paroiſtre ſon zele pour le ſervice du Roy dans les premieres Campagnes de Hollande & d'Allemagne. Il eſtoit ſorty de la Maiſon de Guitry-Fours-S. Clair, iſſuë des anciens Comtes de Vernon. Cette Maiſon que les Charges conſiderables, & les Gouvernemens qu'ont poſſedez ceux qui en ſont deſcendus,

ont toûjours renduë recommandable en Normandie, est & alliée à celles de Choiseüil, de Soyecourt, de Bailleul, le Pelletier, Courtin, de Pont-d'Albret, de Vardes, de Monchevreüil[1], d'Almera, d'Heudicourt[2], & porte *d'Azur à la Croix dentelée d'or.* Ceux qui en restent conservent encore plusieurs marques de la forte consideration où leurs Ancestres estoient auprés de nos Rois. La Lettre que Charles IX. écrivit à un George de Fours en l'honorant du Collier de l'Ordre de S. Mi-

(1) V. de Mornay
(2) V. Suzet.

chel, en eſt une preuve. La Maiſon de Madame de Saint Clair, Mere de feu Mr de Guiſigny, n'eſt pas moins conſiderable. Cette Maiſon qui porte le nom de Migneux des Eſſarts, a donné de grands hommes à la France, & peut compter cinq Gouverneurs de Montreüil de ſuite. Ces avantages ſont glorieuſement ſoutenus par les alliances qu'elle a avec les Maiſons de l'Hôpital, d'Hocquincourt(1), de Valence(2), des Princes de Lignes; de Vantadoux(3), de la Marc, de S.

(1) V. de Monchi.
(2) V. de Stampes.
(3) V. de Levis.

Simon[1], de Boüillon[2], du Pont-brian[3], de Sautour, de Barada, de Saveuſe, de la Fare, de Luz-de-Vantelet, &c. Ses Armes ſont *de Gueule à trois Croiſſans montans d'or.*

(1) de Rou-vroy, (2) v. de la Tour, (3.) v. de Breil,

On a fait cette année une grande Feſte à Modene, pour celebrer, ſelon la coûtume du Pays, le jour de la Naiſſance du Prince qui gouverne cét Eſtat. Elle devoit ſe faire le 6. de Mars, mais une legere indiſpoſition qui luy arriva, fut cauſe qu'on la remit au 13. du meſme mois. Outre un Opera en Muſique

que plusieurs Gentilshom-
nes de cette Cour entrepri-
ent de chanter, d'autres Ca-
aliers de la mesme Cour pre-
parerent un Tournoy, avec
agrément de Mr le Duc de
Modene, qui voulut estre
uy-mesme de cette partie a-
ec Mr le Prince Foreſt son
Cousin, Fils du feu Prince
Borse d'Este, grand Oncle du
Duc regnant. Le 27. de Fe-
rier, dernier jour du Carna-
al, pendant que toute la
Cour prenoit le Divertisse-
ment d'un Bal, auquel les
Dames avoient esté invitées

par ce Prince, la Danſe fut interrompuë par un Concert de Muſique, aprés lequel on vit entrer dans la Salle la fameuſe Magicienne Circé, dans un équipage tres-pompeux, & avec tout l'ornement qui pouvoit faire connoiſtre une Fille du Soleil. Elle avoit une Baguette à la main, & eſtoit ſuivie d'un fort grand nombre de Pages. Elle chanta quelques Vers, pour expliquer le ſujet de ſa venuë, & ſur un ſigne qu'elle fit enſuite, les Pages preſenterent un Cartel de Defy à

Mr le Duc de Modene & à tous ceux de sa Cour, pour soutenir les armes à la main, que dans les cœurs genereux l'amour donne de l'éclat à la valeur. Le Défy fut accepté. Il estoit fait sous les noms d'Ulisse Prince d'Itaque; de Telegone son Fils; d'Euriloque & d'Elpenor, Compagnons d'Ulisse; de Picus Roy des Latins & de Learque. Circé en se retirant chanta un autre Air pour marquer l'impatience qu'elle avoit de voir arriver le jour du Combat. Mr le Duc

de Modene avec Mr le Prince Foreſte, & dix-huit Chevaliers de leur ſuite, ſe rendit le 13. de Mars dans la Place aſſignée pour le Camp devant le Palais Ducal. Deux Champions de Circé ſous les noms d'Uliſſe & de Telegone, ſe placerent dans leurs poſtes, & Elpenor ſous la forme d'un Lyon, & Euriloque ſous celle d'un Ours, parurent ſur deux morceaux de Bâtimens anciens & à demy ruinez. On voyoit dans la meſme Place deux eſpeces de Rochers, où ſe cacherent

Picus & Learque, tous deux changez en Sirenes. Une Simphonie guerriere avertit les Spectateurs de l'arrivée de Circé, qui parut assise sur un Dragon. Elle s'avança jusques au milieu du Camp, & aprés avoir animé ses Champions au Combat, elle se retira pour en estre Spectatrice. Alors la Course fut commencée au bruit des Timbales & des Trompettes, & Mr le Duc de Modene, & Mr le Prince Foreste, le premier armé d'une Lance, & l'autre d'une Zagaïe,

les allerent rompre contre Uliſſe & Telegone. Enſuite ne voyant point d'autres ennemis, ils firent une grande volte ſur le Camp, & pendant ce temps, le Lyon & l'Ours ſortirent de leurs tanieres. M^r le Duc de Modene courut contre ces Animaux avec la Zagaïe, & M^r le Prince Foreſte avec la Lance, & aprés qu'ils eurent continué ſur les voltes, ils revinrent ſur le Lyon & ſur l'Ours, & tirerent chacun un coup de Piſtolet en paſſant. Ces deux Courſes ache-

vées, les Sirenes parurent hors de leurs Rochers, & ils allerent les attaquer l'épée à la main. Tous les autres Chevaliers coururent deux à la fois, & firent la meſme choſe, aprés quoy deux Sarraſins ſortirent des meſmes Rochers d'où l'on avoit veu ſortir les Sirenes. Mr le Duc de Modene, & Mr le Prince Foreſte, chacun ſuivy de quatre Chevaliers, recommencerent les Courſes, rompant de nouveau leurs Lances & leurs Zagaïes contre Uliſſe & Telegone, & contre les Sarra-

fins. Les huit autres Chevaliers coururent à leur tour de la meſme ſorte, & cette Courſe fut faite trois fois. Enfin Circé rentra dans le Camp aſſiſe ſur ſon Dragon comme elle y eſtoit venuë d'abord. Elle fit connoiſtre par les derniers Vers qu'elle chanta, que ſes Champions cedoient la Victoire. Aprés qu'elle ſe fut retirée, Mr le Duc de Modene, avec Mr le Prince Foreſte, & les autres Chevaliers, fit une maniere de Caracol autour du Camp, & tous s'eſtant mis en ſuite

en Escadron, ils sortirent en bon ordre, & rentrerent au Palais. Toute cette Feste se fit sans Comparse, & sans les suites qui sont ordinaires dans les Tournois; Mr le Duc n'ayant regardé celuy-cy que comme un simple Divertissement, qui permettoit qu'on se dispensast des Regles.

Vous vous estes quelquefois étonnée de ce qu'on dit de ces lourdes Croix que traînent au Mont-Valerien certains Penitens contrits, la nuit du Jeudy au Vendredy

Saint. Ce n'eſt preſque rien ſi on les compare à ce qui ſe fait en Portugal. La Lettre qui ſuit vous l'apprendra.

A Liſbone le 11. de Mars 1686.

MAdame la Comteſſe de Ribera eſt accouchée d'une Fille depuis quelques jours. On le ſçeut dés le moment meſme, parce que la mode en ce Pays-cy eſt qu'incontinent aprés l'accouchement d'une Dame, les Domeſtiques courent en donner avis à tous les Amis de la Maiſon, & tirent par ce moyen un écu de chacun de ceux à qui ils en

portent la nouvelle. Cet écu leur est donné par une coutume qui vaut une Loy. Madame l'Ambassadrice la voit tous les mois, & elle pareillement. La derniere fois qu'elles se virent, ce fut chez cette Comtesse, qui deux jours avant qu'elle accouchast, avoit prié Madame l'Ambassadrice de venir chez elle voir passer la Procession de la Passion. On l'appelle ainsi, à cause qu'on y voit l'Image de Nostre Seigneur qui porte sa Croix. Elle se fit Vendredy dernier, second Vendredy de Caresme. La distance du chemin est de plus d'un quart de

lieuë, & d'une montagne à une autre, toutes deux fort rudes. Comme il y a de grandes Indulgences que l'on peut gagner en s'acquittant de cette devotion, tous ceux de Lisbone, à la reserve de fort peu de monde, font ce chemin, & on a vingt quatre heures pour cela, en commençant dés la nuit du Jeudy. Tant que cette nuit dura, les routes que devoit tenir la Procession, furent remplies de Penitens de toutes manieres, dont la plusspart marchoient à genoux, & avec les mains à terre, traisnant plus de cinquante livres pesant de grosses chaisnes attachées à leurs pieds.

pieds. Il y eut du moins six cens personnes qui firent le chemin de cette sorte. Le lendemain la Procession fut ornée de Penitens qui s'imposoient d'autres peines. Les principaux au nombre de cent trente (car je pris le soin de les compter) se servoient de Disciplines, & se déchiroient le corps dans cette marche de la plus cruelle façon qu'on se puisse imaginer. On dit que parmy ces Penitens il y a des Gens de toutes conditions. Les Femmes y estoient en Penitentes d'une autre maniere, & j'en comptay jusques à deux cens. Elles marchoient les pieds nuds, ve-

BIBLIOTHEQUE IMPERIALE IMPR.

ſtuës de blanc, tenant dans leurs mains de grandes épées nuës par la pointe, & la garde en haut. Les unes en avoient deux, d'autres trois, quatre, & juſques à cinq dans chaque main. Il y en avoit meſme pluſieurs qui avec cela traiſnoient des chaiſnes pareilles à celles que je viens de vous marquer. Quelques-unes tombant en defaillance ſur le chemin, ſouffroient qu'on les ſoûtinſt par deſſous les bras, afin d'achever leur courſe, & d'autres demeuroient couchées par terre ſans pouvoir aller plus loin. Outre l'Image dont je vous ay déja parlé,

r qui eſt plus grande que nature,
porte tous les Inſtrumens de
Paſſion, & on les voit d'eſpace
eſpace au milieu d'une double
aye de Confreres, tous veſtus de
iolet, avec un Rochet ſemblable
ceux des Eveſques, la pluſpart
Gens de la premiere qualité, car
eux qui tiennent icy les poſtes
onſiderables, font gloire ouverte
'eſtre Chreſtiens, & d'en porter
outes les marques exterieures,
omme les moindres du Peuple.
Je ſuis, &c.

Mr l'Eveſque de Laon é-
tant arrivé à la Fere le 20. du

mois passé, fit le lendemain la Ceremonie de la Translation des Corps de Saint Victoire & de S. Felix Martirs, que Mr le Duc de la Meilleraye a rapportez de Rome, & d'une Coste de Sainte Clotilde donnée par l'Abbé & les Religieux de Sainte Genevieſve de Paris, à Mr le Duc Mazarin. Le Corps de Saint Victoire fut mis dans deux Chasses, & déposé en la Chapelle de la Maison des Pauvres de la Ville, avec la Coste de Sainte Clotilde, qui en sera Patronne, dans ce

de la Porte.

temps où la Foy qu'elle a procurée à la France reçoit un nouvel éclat par les soins de nostre pieux Monarque. Le Corps de Saint Felix a esté laissé en la Chapelle du Chasteau, pour la consola-tion de Mr le Duc Mazarin, qui a couronné par de si riches presens le zele insigne qu'il a fait paroistre à la Fere pendant tout le Caresme, dont les nouveaux Catholiques n'ont pas esté moins édifiez que tout le reste du Peuple.

On écrit de Constantino-

ple que le nouveau Grand Visir se sert de toutes sortes de voyes, pour découvrir en quel lieu son Predecesseur a mis ses trésors. Il a déja trouvé trois mille cinq cens Bourses en argent monnoyé, & pour plus de cent mille écus de pierreries. On tient que c'est la le fond le plus liquide pour les dépenses de la Campagne prochaine. Neuf Vaisseaux de guerre du Grand Seigneur de 70. à 80. Pieces de Canon chacun, estant arrivez à Constantinople dans le temps que Mr le Cheva-

valier du Mené, Capitaine des Vaisseaux du Roy y étoit, ils luy firent demander le salut qu'il ne voulut point leur donner sans sçavoir auparavant de quelle maniere on le luy rendroit. Aprés plusieurs allées & venuës, il fut arresté que Mr le Chevalier du Mené salüeroit le Vaisseau Amiral du Grand Seigneur qui portoit le Pavillon au grand Mats, de sept coups de Canon, & qu'ils luy seroient rendus coup pour coup; ce qui fut executé. Quelques jours aprés,

les Matelots & les Soldats de ces Vaiſſeaux Turcs, prirent querelle avec des François, qui les repouſſerent avec beaucoup de vigueur. Neuf Levantins demeurerent ſur la place, & les François furent pourſuivis à coups de pierre, dont il y en eut quelques-uns de bleſſez en entrant dans leurs Chaloupes. M^r Girardin Ambaſſadeur de France, en ayant fait ſes plaintes au Caïmacan, obtint toutes les ſatisfactions qu'il pouvoit attendre. Le Capitan Bacha qui commande les

Vaisseaux du Grand Seigneur, demanda pardon par écrit à Mr le Chevalier du Mené. Aussi-tost que ce Chevalier luy eut fait dire qu'il estoit content, il fit pendre sur le Port à la veuë des Vaisseaux du Roy, quatre de ces Soldats Turcs que l'on avoit arrestez dans le temps que le desordre estoit arrivé, & alla ensuite au bord de Mr du Mené, auquel il reïtera de bouche ce qu'il luy avoit écrit. Le Caïmacan de sa part fit toutes les soûmissions possibles à M. l'Am-

baſſadeur, pour l'empeſcher de ſe plaindre à Andrinople de l'inſulte qu'on avoit faite aux François. Il partit pour y aller le 20. de Fevrier. Le meſme jour Mr Dortiere, Commiſſaire de la Marine, s'embarqua ſur le Vaiſſeau que Mr le Chevalier du Mené commande. Il va par ordre du Roy dans toutes les Echelles du Levant, pour regler les avantages que ſes Sujets pourront tirer du commerce de ces Ports. Il eſtoit revenu d'Andrinople à Conſtantinople le 12. du meſme mois „

aprés avoir obtenu de la Por-
te tout ce qu'il avoit deman-
dé pour executer avec auto-
rité les ordres qu'il a receus.
On luy a donné un Aga de
consideration qui doit l'ac-
compagner dans toutes les
Echelles, afin de chastier
ceux qui s'opposeront aux
graces que le Grand Sei-
gneur a accordées à la Na-
tion Françoise. Il a mesme
obtenu une Permission qui
est presque sans exemple,
c'est celle d'entrer luy quin-
zième dans le Saint Sepul-
chre. On sçait que jamais

perſonne n'y met le pied, qu'il ne luy en couſte du moins cent écus. L'Aga Turc qui accompagne Mr Dortiere s'eſt embarqué ſur l'*Aquilon*. Ce Vaiſſeau eſt commandé par Mr Bidaud qui eſcorta l'année derniere les Vaiſſeaux Marchands François dans le Levant, & à Smirne, où il ſouſtint fortement les intereſts de la Nation. S'eſtant trouvé dans cette derniere rade avec un ſeul Vaiſſeau de Sa Majeſté, nommé le *Fidelle*, le Capitan Bacha qui eſtoit à Fogny à

trois petites lieuës de luy, luy envoya demander trois Vaisseaux Venitiens qui étoient venus se mettre sous la protection du Pavillon du Vaisseau du Roy. Il luy fit demander en mesme temps le Secretaire Capello, qui s'étoit sauvé de Constantinople sur son bord, le menaçant en cas de refus, de l'attaquer avec quarante-quatre Galeres, & cinq Vaisseaux Algeriens qu'il commandoit. Mr Bidaud répondit avec vigueur, & le Capitan Bacha n'osa tenter d'ob-

tenir par force ce qu'il demandoit, ſçachant que les François ſont accoûtumez à ſoûtenir de telles affaires, quoy qu'ils ſoient ſeuls contre un nombre conſiderable d'Ennemis.

Vous avez déja veu differens Contes de Mr de la Barre de Tours, écrits d'un ſtile ſi naturel, qu'il me ſuffit de vous avertir que celuy que vous allez lire, eſt de ſa façon, pour vous faire attendre quelque choſe de tres-agreable dans ce genre. Il a pour titre.

LA RAVE DONNÉE
à Loüis XI.

Donner pour recevoir est-ce estre
liberal ?
Je dis non, sans resver : ce n'est pas la
pensée
De Seneque non plus. Tout homme
donne mal,
Dit-il, dont en donnant l'ame est in-
teressée.
Il faut, pour donner bien, observer
quelques loix;
D'abord, que le Donneur sçache faire
le choix
D'un objet digne auquel on donne,
Et c'est déja ce que ne fait per-
sonne.

Aprés ce choix vient l'air : puis que cet air parfois
Vaut autant que le don. Tel ſes dons empoiſonne
Quand il les fait en rechignant.
Aprés l'air, voyez le Preſent
Que vous voulez & que vous pouvez faire.
Enfin, pour achever ma Morale en deux mots,
Regardez quand; car donner à propos
Eſt le point principal par où nous pourrons plaire,
Si nous voulons paroiſtre liberaux ſ.
Mais ſur tout qu'en pareille affaire
Certain Quidan qui ſe trouve en tous lieux,
(C'eſt l'Intereſt) ne ſoit point du myſtere.
Donnant ſelon ces loix vous charmerez les Dieux.

Vous allez voir dans l'Hiſtoire
preſente
Deux exemples du Don, l'un de l'Intereſſé,
Qui ſera reconnu d'une façon plaiſante,
Et l'autre, quoy que vil, bien mieux récompenſé.
Du temps que Louis Onze eſtoit Dauphin de France,
Et qu'il vivoit en meſintelligence
Avec Charles ſon Pere, on ſçait que ce Dauphin
En differens endroits alla chercher azile,
Et que comme un Renard bien fin
Qui viſe quelque volatile,
(L'Hiſtoire en parle ainſi) chez Philippe le Bon,
Ce meſme Prince Bourguignon

Dont j'ay fait le portrait en parlant
d'Oenophile,
Ce Dauphin se glissa, se voyant fugitif
Pour charmer ses chagrins, entr'autre
lenitif
Il aima tellement la Chasse,
Qu'il y passoit ses plus beaux
jours.
A la remise il revenoit toûjours
Chez Conon Payſan, qui de fort bonne
grace
Luy donnoit son pain bis, les fruits
de son Jardin,
Des RAVES, du lait doux, & d'assez
pauvre vin,
Mais tel qu'il le cueilloit dans sa peti-
te Treille.
L'appetit d'un Chasseur, & sur tous
du Dauphin,
A tels ragousts se faisoit à mer-
veille.

A ceux pour qui la Chasse a des appas
Qui dit Pain Bis, dit presque
Bisque,
Et comme un bon Soudart, un bon
Chasseur court risque
Avec grand appetit de faire tels re-
pas.

Nostre Prince proscript fut dix ans
de la sorte,
Mangeant Conon, mais le trépas,
Qui bien du changement apporte,
Enleva Charles sept. Louis ne tarda pas
A gagner Reims, pour prendre une
Couronne
Telle que la France la donne,
Conformément à la Salique Loy.
Pour acourcir le Conte enfin Louis fut
Roy:
Mais Roy que l'on pouvoit bien
dire

Vn Maistre Sire.

Ie rapporterois bien,
Sans que ie suis Conteur, & non
Historien,
Comment il fonda son Empire,
Et si ce fut sur l'équité;
S'il est vray que la cruauté
Fut le moyen qu'il aima davantage
Pour tirer les Rois hors de Page;
Mais je pretens laisser aux Auteurs ce
debat,
Et sans trop me mêler des Affaires
d'Etat,
Avec Philippes de Comines,
Vne des Plumes les plus fines
Qui sur l'Histoire ait écrit autre-
fois,
Ie vous dis qu'il a rang parmy les plus
grands Rois.

Ça, retournons dans la Chaumine

Où nous avons laissé le bon homme
Conon.

Son Dauphin Roy, cet augure estoit
bon,
Vers le Plessis lez Tours il faut qu'il
s'achemine.
Que de biens vont venir! Mais Co-
non examine
Avant que de partir quels Presens il
fera,
Il est embarassé, car venir la main
vuide,
Il ne peut pas se résoudre à cela,
S'imaginant que le don est un guide
Tres-seur pour approcher des
Grands,
(S'entend de ceux qui sont de l'ava-
rice esclaves)
Mais Conon n'avoit rien. S'il luy
portoit des Raves
De son petit Iardin, seroit-ce des Pre-
sens

Dignes d'un Roy ? Fort bons ; quand
c'eſt le cœur qui donne,
Fuſt-ce un feſtu, la choſe eſt bonne.
Conon ferré de neuf un beau matin
Part de chez luy chargé de Raves les
plus belles
Que l'on verra jamais. Pour les tenir
nouvelles
Il les rafraiſchiſſoit tout le long du
chemin.
Mais, ô malheur funeſte !
Conon manqua d'argent; accueilly par
la faim,
(Mal facheux autant que la peſte)
Faut-il qu'il ſe laiſſe mourir
Quand il a dans ſon ſac dequoy ſe ſe-
courir ?
Il ſeroit un vray ſot. Il joüa de ſon
reſte,
Avala le Preſent: & quand il arriva,
Par cette izarre fortune

De Raves il n'avoit plus qu'une.
Conon d'abord s'en chagrina,
Mais qu'y faire? A la fin son cœur se
consola;
Arrive au Louvre, & vit le Roy
quand il passa.
Ah, par la sanguélevoila,
S'écria-t-il. Bien prés de cinq ans
d'intervale
N'avoient point affoibly la memoire
Royale,
Tant il est vray que les bienfaits,
Ny leur ressouvenir ne se perdent ja-
mais.
Le Roy voyant Conon, le fait entrer
au Louvre,
L'embrasse mille fois devant toute sa
Cour,
Le fait asseoir, ordonne qu'il se
couvre,
Et parle ainsi. Pendant le malheureux
sejour

Qu'en Bourgogne je fis du vivant
de mon Pere,
Conon adoucit mes chagrins,
Appaisa la rigueur severe
De mon exil & de mes noirs destins.
Sous son toit je trouvois un azile a-
greable
Contre la fureur des Saisons,
Et dans les plus hautes maisons
Ie n'eusse pas trouvé de table
Plus prompte à secourir mes plus pres-
sans besoins, semblable.
I'entens la faim, la soif, & misere
Pour tant de soins
Ie veux que ma reconnoissance
Eclate en sa faveur, & qu'il soit au-
jourd'huy
Traité comme je fus chez luy.
Voila la juste récompense
Qu'attire sur son chef tout homme
bienfaisant.

Conon fit une reverence
Avec un mauvais compliment,
Qui fut receu mieux que fine Elo-
quence.
Il ne faut plus que parler du Pre-
sent
Qui consistoit en une Rave.
Il est vray qu'elle estoit d'une étrange
grosseur:
Conon la presenta d'une façon plus
grave
Que s'il avoit offert un tresor; mais
le cœur,
Comme j'ay dit tantost, assaisonnoit
l'offrande,
Et la faisoit passer pour affaire bien
grande.
Le Roy pour cette Rave ordonne mille
écus;
Sa Majesté de plus
A son Maistre d'Hostel commande

De ſerrer cette Rave, en faiſant fort grand cas.

Mais ſi Conon long temps ne s'accommodoit pas
Au grand fracas
Qui ſuit la Cour ; ſon mince Iardinage,
Ses Raves, ſa chaumine, & ſon petit tracas,
Sans contredit luy plaiſoient davantage.
Il veut partit, obtient congé, contant
Du procedé du Prince, & ſur tout de l'argent,
Car le bon homme
Onc ne ſe vit avec pareille ſomme,
Et quelque deſintereſſé
Qu'un pauvre Païſan puiſſe eſtre,
Quand il voit tant d'argent ſous ſon toit amaſſé,

Heureux, il ne croit pas que le Roy
ſoit ſon Maiſtre.

Certain Seigneur Gaſcon, qui depuis
peu de temps
Eſtoit en Cour, pour faire ſa fortune,
Et qui croyoit en Dieu moins qu'en ar-
gent comptant,
Aux Courtiſans c'eſtoit choſe com-
mune,
La Pieté pour lors n'ayant pas le haut
rang
Que luy donne LOÜIS LE GRAND.
Ce Courtiſan, dont l'ame intereſſée
Avoit connu qu'une Rave donnée
Avec beaucoup de liberté,
Avoit charmé la liberalité
De Louis, qui l'avoit trop bien récom-
penſée,
Se flata, luy qui donnoit peu,

De l'eſpoir mal fondé de quelque ré-
compenſe,
Sire intereſt joüant ſon jeu,
La Rave mille écus! Il penſe
Qu'au Roy preſentant un Cheval
Qui reſſembloit à Bucephal,
Il auroit davantage, & c'eſtoit l'ap-
parence,
Son preſent valant mieux que celuy
de Conon;
Voyons comme le Roy va combler l'eſ-
perance
De ce Seigneur Gaſcon.
Penetrant le deſſein de cette Ame ve-
nale,
Il prit conſeil de quelques Favo-
ris,
Pour mieux ſçavoir juſqu'à quel
prix
La liberalité Royale
Devoit s'étendre en cas pareil.

Il faudroit, dit Triſtan, cent Loüis au Solcil.

Breſſiure en ajoûte cinquante.

Triſtan, & Breſſiure, Favoris de Loüis XI.

Un autre dit deux cens. Le cheval eſtoit beau,

Le fait d'un Prince, & mis en vente,

Le Faiſeur de Preſent évitoit le Panneau

Que luy tendoit ſon avarice.

Enfin, le Preſent fait, le Roy

Feignant avoir reſvé, s'écria, j'ay dequoy

Reconnoiſtre ſon bon office,

Qu'on le faſſe venir. A peine fut-il-là;

Que le Roy luy dit les paroles

A peu prés que voila.

L'on m'avoit conſeillé qu'avec deux cens piſtoles

Ie payasse un present que j'estime bien
plus :
Mais ce n'est pas aux Rois à se trou-
ver vaincus
En liberalité, car la grandeur Royale
Sur toutes les vertus choisit la liberale.
Par une faveur speciale
Ie vous fais un Present qui couste mille
écus.
On vit s'incliner nostre Brave
Au nom des mille écus qu'il crut tenir
déja;
Mais le Diable, ce fut quand le Roy
demanda
Qu'on apportast la grosse Rave
Du bon Conon, laquelle il presenta
Au Cavalier confus, qui la prit sans
mot dire,
Et chagrin d'aprester à rire
A tant de Courtisans, reduit au desf-
espoir,

Il s'en alla, le Roy fit son devoir.
Cette Avanture doit apprendre,
Si vous avez voulu l'entendre,
Qu'il ne faut point donner afin de
recevoir.

La prévoyance que Sa Majesté a toûjours euë dans ce qu'Elle a fait pour le bien de son Etat, l'ayant obligée d'établir dans la Ville d'Arles une Academie Royale, pour y faire cultiver les talens qu'un grand nombre de Gentilshommes dont cette Ville est remplie, temoigne pour les belles Lettres, dans le temps que la tranquillité

de la Paix, ſemble rendre leur épée inutile au ſervice de leur Prince, on ne doit pas s'étonner que cette illuſtre Compagnie fourniſſe ſouvent d'importans ſujets aux Charges les plus éclatantes, où ils peuvent luy donner des marques de leur fidelité & de leur zele. C'eſt ce qui eſt arrivé depuis peu de temps en la Perſonne de Mr le Marquis d'Ubaye de Vachieres, que les ſufrages publics ont eſlevé à la Charge de premier Conſul, & Gouverneur de la Ville en ſa

v. Por celet.

vingt-ſixiéme année. Cette Election a paru ſi avantageuſe par les grandes qualitez que ce jeune Gentilhomme poſſede, & ſur tout par une vertu & une probité exemplaire, que l'Academie ne pouvant contenir la joye qu'elle reſſentoit d'avoir donné aux Affaires publiques un ſujet de ce merite, s'aſſembla extraordinairement pour l'en faire feliciter, ainſi qu'elle a toûjours fait pour tous les autres de ce meſme Corps, lors qu'ils ont remply de pareils emplois. Elle

députa pour cét effet Mrs d'Arbaud Baron de Blanzac, l'Abbé de Verdier, Sabbatier & Gifon. Mr d'Arbaud fut chargé du Compliment dont il s'acquita avec autant d'esprit que d'honnesteté, & qui fut receu de la mesme sorte. M d'Ubaye n'en pouvant venir remercier la Compagnie dés ce mesme jour, tant à cause de l'arrivée de

de Cas-tellane

Mr le Comte de Grignan, Lieutenant de Roy de la Province, que par le peu de temps qu'il avoit à faire inviter quantité de Gentils-

hommes qu'il vouloit rendre témoins de cette Ceremonie, il la remit au Lundy suivant, jour ordinaire des Assemblées de l'Academie. Il s'y rendit sur les trois heures accompagné d'un grand nombre de personnes considerables. M^s le Chevalier de Romieu & Giffon furent priez de les recevoir à la premiere porte de l'endroit où l'Academie s'assemble, & les ayant conduits dans la Salle où elle tient ses Séances, M^r d'Ubaye, qui se trouvoit alors Directeur de la Compa-

gnie, prononça un Discours tres-éloquent, dans lequel il fit voir que les plus grands hommes de tous les Siecles devoient leur plus haute élevation, à l'opinion qu'ils avoient sceu établir de leur érudition & de leur esprit, ce qu'il appliqua admirablement bien sur les talens de chaque Academicien, & sur l'obligation où tous les Peuples estoient de signaler leur respect à la gloire de LOÜIS LE GRAND. Aprés avoir fait connoistre l'heureux Estat où ce Monarque avoit mis

la France, par les soins qu'il avoit pris d'y faire fleurir les Sciences & les beaux Arts, il peignit son zele pour les interests de la vraye Religion, & la dignité de la matiere donnant de la force aux moindres expressions dont il se servit, il fit admirer dans ce grand Roy tout ce qui peut rendre un Heros inimitable. Mr le Marquis de Robias d'Estoublon, Secretaire & Chancelier perpetuel de l'Academie, qui en cette qualité se trouve obligé de répondre au défaut du Dire-

teur, dans les Ceremonies de cette nature, s'attira un applaudiſſement general par la réponſe qu'il fit à Mr d'Ubaye. Ce fut un Diſcours dans lequel on remarqua une profondeur d'érudition proportionnée à l'étenduë de ſon eſprit & de ſon merite.

Dame Françoiſe de Choiſeüil du Pleſſis Praſlin, eſt morte icy au commencement de ce mois. Elle eſtoit Veuve de Meſſire Alexandre de Canonville, Marquis de Raffetot.

Meſſire Michel de Larche,

Seigneur de Saint Mandé, Preſtre, Conſeiller & Aumoſnier ordinaire du Roy, eſt mort dans le meſme temps. Il eſtoit dans ſa 86me. année.

Ces morts ont eſté ſuivies de celle de Meſſire Pierre le Fevre, Seigneur de Lezeau, Conſeiller du Roy en ſa Cour des Aydes. Mr de Lezeau ſon Pere eſt mort Doyen des Conſeillers d'Eſtat.

On vient de m'apprendre une autre mort qui vous ſurprendra. C'eſt celle de Mr

de Barillon de Morangis, qui s'eſtoit acquis une eſtime generale. Elle eſt arrivée le 18. de ce mois. Il avoit eſté receu Maiſtre des Requeſtes en 1672. & quittoit l'Intendance de Caën, pour aller exercer celle d'Orleans.

Vous ſçavez, Madame, qu'il avoit épouſé une Fille de Mr le Chancelier, qui eſtoit Veuve de Mr de Neſmond, Maiſtre des Requeſtes, & qu'il eſtoit Frere de Mr de Morangis Ambaſſadeur d'Angleterre, & de Mr l'Eveſque de Luçon. Mr de Ba-

Boſſeche ſral.

rillon son Pere, mort Presi-
dent aux Enquestes, estoit
Fils de Messire Jean Barril-
lon Conseiller au Parlement,
& de Judith de Mesmes, Fil-
le de Henry de Mesmes S^r.
de Roissy, Conseiller d'Estat.
Barillon porte *d'Azur au Che-
vron d'or, accompagné de deux
Coquilles en Chef, & d'une rose
en pointe de mesme.*

Rien n'est plus fâcheux
qu'un ordre absolu de don-
ner son cœur, quand il s'est
déja laissé prévenir par ce
panchant agreable qui l'en-
traîne malgré nous, & dont

rarement nous cherchons à nous défendre. C'eſt l'eſtat où s'eſt trouvé depuis peu une jeune Demoiſelle, qui ayant receu de la Nature tous les avantages qui font remarquer les belles Perſonnes, n'avoit pas manqué de plaire à beaucoup de Gens. Elle avoit ſur tout charmé un Gentilhomme bien fait, qui par tous les ſoins qu'il pouvoit luy rendre, l'avoit engagée à l'eſtimer. L'eſtime va loin quand le cœur eſt favorable. Le Gentilhomme avoit du merite, & l'empreſ-

sement qu'il faisoit paroistre à se rencontrer dans tous les lieux, où il apprenoit qu'il pourroit la voir, ne l'avoit pas laissée insensible à son amour. Leur intelligence ne put demeurer long-temps secrete. La Mere qu'une langueur d'accident retenoit au lit depuis quelques mois, fut avertie des sentimens que sa Fille avoit pour le Gentilhomme, & ce Party ne luy plaisant pas, elle crut devoir la marier au plûtost pour étouffer une passion, dont elle craignoit les suites. Dans ce

dessein elle pria une Dame qui la venoit voir souvent, de vouloir bien luy choisir un Gendre. La Dame jetta les yeux sur un Cavalier fort riche, & par le portrait avantageux qu'elle luy fit de la Belle, elle l'engagea à songer au Mariage. Il fut content & de sa naissance & de son bien, mais quelque aimable qu'on la luy peignist, il n'en voulut croire que ses propres yeux, & demanda à la voir dans quelque Eglise, avant que de s'expliquer sur les propositions qu'on luy pourroit

faire. La Mere ayant ſceu ce que ſouhaitoit le Cavalier, le fit avertir de l'heure où il trouveroit ſa Fille à la Meſſe, & afin qu'il la connuſt, on luy marqua qu'elle auroit un manteau blanc avec une jupe verte. En meſme temps elle ordonna à ſa Fille de relever ſa beauté par les ornemens que luy permettoit ſon âge. La Belle eut beau luy répondre qu'on devoit du moins luy donner le temps de faire reflexion ſur ce que c'eſtoit que de s'engager pour toute ſa vie; elle

avoit affaire à une Mere abſoluë qui vouloit qu'on luy obeiſt ſans répliquer, & il fallut qu'elle conſentiſt à la recherche d'un homme qu'elle n'avoit aucune envie d'épouſer. Elle en eut un chagrin inconcevable, & cóme l'ardeur de ſe conſerver à ſon Amant occupoit tout ſon eſprit, elle reſolut de tromper ſa Mere, qui eſtant toûjours au lit ne pouvoit eſtre témoin de l'entreveuë qu'on avoit promiſe au Cavalier. Une jeune Dame, mariée depuis aſſez peu de temps,

& qui ayant eſté élevée Fille dans ſon voiſinage, l'avoit toûjours cherie tendrement, eſtoit venuë paſſer huit ou dix jours avec elle, pendant un voyage que ſon Mary avoit eſté obligé de faire. La Belle la pria de tenir ſa place au rendez-vous, en prenant ſon mãnteau blanc & ſa jupe verte, & ſçachant que l'on eſtoit demeuré d'accord que le Cavalier l'aborderoit lors qu'il la verroit ſortir de l'Egliſe, elle l'engagea à tourner les choſes d'une maniere qui le dégoutaſt de cette

recherche, en luy laiſſant entrevoir que ſi on la forçoit de ſe déclarer, ſes pretentions ſeroient inutiles. La tromperie ayant eſté concertée, il ne reſtoit plus qu'à l'executer. Quelque avantageux portrait que l'on euſt fait de la Belle, la jeune Dame pouvoit ſoûtenir le Perſonnage. Elle avoit les yeux fort doux, le teint vif, la bouche belle, les dents admirables, & ſoit en parlant, ſoit en riant, elle faiſoit voir le commerce étroit qu'elle avoit avec les Graces, tant

elle

elle en estoit toûjours bien accompagnée. La Belle s'étant montrée à sa Mere, coeffée à son avantage, & avec l'habit qui devoit la faire connoistre au Cavalier, alla promptement le donner à son Amie, & elles sortirent ensemble pour le rendez-vous où elle estoit attenduë. La jeune Dame se plaça seule à l'endroit qui avoit esté marqué, & le Cavalier fut frappé d'abord par le manteau blanc & la jupe verte. Il la regarda avec grande attention, & n'eut pas si tost

rencontré ſes yeux, qu'il la ſalüa d'un air qui luy fit comprendre qu'elle eſtoit fort à ſon gré. Aprés l'avoir bien examinée pendant tout le temps qu'elle employa en devotion, il l'aborda lors qu'elle ſortit, & luy fit paroiſtre tout ce qu'un amour naiſſant peut avoir de violence. Cét amour redoubla fort par la maniere dont elle ſouſtint cette premiere entreveuë. Il luy trouva dans l'eſprit un charme ſecret qui fit ſur ſon cœur une impreſſion nouvelle, & ce fut pour

luy quelque chose de bien doux d'estre convaincu que sa beauté estoit le moindre de ses avantages. Il la pria de souffrir qu'il allast chez elle des ce mesme jour, & la Dame qui cherchoit à obliger son Amie, luy répondit en riant qu'un amour si prompt luy estoit suspect; qu'il estoit juste qu'on luy donnast quelque temps pour la mieux connoistre, avant qu'il fist aucune démarche auprés de sa Mere; qu'elle en avoit besoin elle-meſme pour bien

ſçavoir de quels ſentimens elle ſeroit capable pour luy, & qu'ils en pourroient le lendemain dire davantage à la meſme heure, s'il vouloit ſe rendre au meſme lieu. Le Cavalier fut obligé de ſe retirer aprés la promeſſe du rendez-vous, & la Dame qui rejoignit ſon Amie, luy rendit compte de ce qui s'eſtoit paſſé. La Belle ayant repris ſon habit, ſuivit la Dame dans la chambre de ſa Mere, qui leur demanda des nouvelles de l'Amant. Elles en parlerent fort mo-

deſtement, comme d'un homme qui n'avoit rien qui choquaſt. La Belle marqua toûjours beaucoup de dégouſt pour le Mariage, & ſa Mere luy déclara en termes tres-abſolus que ſi le Cavalier perſiſtoit à la demander pour Femme, elle vouloit que l'affaire ſe terminaſt en fort peu de temps. Cete menace obligea la Belle à redoubler les inſtructions qu'elle avoit données à ſon Amie, pour la défaire du Cavalier, qui ne manqua pas le lendemain de venir

au rendez-vous. Il en sortit beaucoup plus charmé de la jeune Dame, qu'il ne l'estoit la premiere fois qu'il l'avoit veuë, & aprés cinq ou six autres conversations de mesme nature, il luy demanda ce qu'il pouvoit esperer. Elle répondit qu'elle avoit pour luy toute l'estime que luy devoient inspirer les sentimens qu'il luy avoit expliquez; qu'elle en auroit, tant qu'elle vivroit, beaucoup de reconnoissance, mais que ne se trouvant pas en estat de penser au Maria-

ge, elle se croyoit obligée de luy conseiller de chercher ailleurs quelque personne digne de son choix. Le Cavalier transporté d'amour l'interrompit pour luy dire qu'il n'estoit plus en pouvoir de choisir ailleurs ; que c'estoit à elle uniquement qu'il s'attacheroit toute sa vie, & que s'il ne pouvoit l'obliger à l'épouser, le seul plaisir de la voir, & d'estre de ses Amis, luy paroissoit préferable à tous les engagemens qu'on luy pourroit proposer. La Dame ne fut pas

fâchée de s'appercevoir que
sa passion estoit violente. El-
le en débarassoit son Amie
en l'affermissant dans l'atta-
chement qu'il luy promet-
toit, & c'estoit dans cette
veuë qu'elle avoit toûjours
agy. Ainsi elle le pria d'exa-
miner s'il estoit capable de
soûtenir ce qu'il venoit de
luy dire, & sur les sermens
qu'il luy en fit, elle l'asseura
qu'elle se faisoit un vray
plaisir d'avoir un Amy de
son caractere. Ils se revirent
encore, & leurs entretiens
roulerent toûjours sur les

mesmes choses. Le Cavalier luy juroit qu'il ne trouvoit qu'elle qui fust digne d'estre aimée, & la Dame prioit le Cavalier de songer qu'elle le regardoit seulement comme son Amy, & qu'elle n'avoit consenty à l'écouter que sur ce pied-là. Cette priere ne l'étonna point. Il crut que l'éloignement qu'elle luy marquoit pour tout ce qui est amour, estoit l'effet d'un dégoust aveugle pour le Mariage, & ne doutant point qu'il ne vinst à bout de luy faire perdre ce dégoust

par ſes complaiſances & par ſes grands avantages qu'il pouvoit luy faire en l'épouſant, il ne mit aucunes bornes au panchant qui le portoit à ſe donner tout à elle, Cependant il eſtoit temps d'éclaircir la tromperie. La Mere ayant ſceu par celle qui conduiſoit cette affaire, que le Cavalier eſtoit charmé de ſa Fille, demandoit de jour en jour à le voir. Il preſſoit de ſon coſté pour avoir la liberté de rendre viſite. D'ailleurs la jeune Dame qui attendoit ſon Mary, fut

obligée de se separer de son Amie, & de revenir dans son Quartier. Ainsi il fut arresté qu'elle avertiroit le Cavalier de se rendre aux Tuileriës ; que par de longues conversations elle tâcheroit de l'enflâmer encore davantage, & qu'ensuite elle luy découvriroit le secret de l'avanture. Le Cavalier fut ravy de ce changement de rendez-vous. Il se flata du plaisir d'entretenir plus long-temps l'aimable personne qui faisoit toute sa joye, & il la trouva en effet le lendemain

dans une Allée écartée des autre, squ'elle luy avoit marquée. Elle estoit accompagnée d'une Amie qui sçavoit la chose, & qui la traitant de Fille, mit encore plus fortement le Cavalier dans l'erreur. Il dit devant elle à la jeune Dame tout ce qu'on peut dire de passionné & d'obligeant, & dans le moment qu'ils se separerent, il fut apperceu d'un de ses Amis, qui vint le feliciter sur son bon gouſt à choisir les Gens qui meritoient qu'on leur en contaſt. Comme on se plaist

à parler de ce qu'on aime, & qu'ayant un dessein fort legitime, le Cavalier faisoit vanité de sa passion, il luy demanda ce qu'il trouvoit de la personne qu'il venoit de voir. Cet Amy luy répondit qu'il la connoissoit, & aprés en avoir fait une peinture tres-avantageuse, il ajoûta qu'il la trouveroit toute parfaite, sans un grand defaut qu'il avoit peine à luy pardonner. Ce defaut estoit qu'elle ne vouloit que des Amis, & que si-tost que l'on s'échapoit à prononcer seu-

lement le mot d'amour, on
ſe faiſoit des affaires avec el-
le. Le Cavalier repliqua qu'il
ſe pouvoit faire que l'amitié
la touchaſt plus que l'amour,
mais qu'il avoit la douceur
de voir que s'en eſtant de-
claré fort amoureux, cette
declaration ne l'avoit point
offenſée. Il ajoûta que com-
me elle avoit les ſentimens
nobles & tres-bien tournez
ſur toutes choſes, il ſuffiſoit
qu'elle l'eſtimaſt, pour luy
donner ſujet d'eſperer qu'el-
le le rendroit heureux quand
il l'auroit époulée. Son Amy

surpris de cette réponse, luy dit en riant, qu'il ne sçavoit pas qu'on pust épouser une femme mariée, & la dispute qui s'éleva la dessus entre-eux, ne fut pas aisée à terminer Il fallut enfin que l'Amy cedast. Le Cavalier luy soûtint si fortement que la belle Personne qu'il avoit veuë avec luy, estoit une Fille avec laquelle il estoit prest de se marier du consentement d'une Mere de qui elle dépendoit, que ne l'ayant veuë que d'un peu loin, il crut qu'il pouvoit s'estre

trompé. Il dit ſeulement au Cavalier qu'elle reſſembloit extremement à une jeune Dame de ſon voiſinage, & que ſans ce qu'il luy diſoit de poſitif, il auroit juré que c'eſtoit elle. Le Cavalier ne conſerva pas le moindre ſcrupule, & revint le jour ſuivant attendre la jeune Dame dans la meſme Allée, auſſi remply d'eſperance qu'il l'avoit encore eſté. Elle continua pourtant à luy dire, qu'elle ne pouvoit eſtre contente tant qu'il exigeroit d'elle des ſentimens qu'elle

n'eſtoit point capable d'avoir, & le Cavalier commençoit à luy répondre, lors que ſe trouvant au bout de l'Allée, ils y virent tout d'un coup entrer cet Amy qui les connoiſſoit tous deux. Le Cavalier qui eſtoit bien-aiſe qu'il viſt de prés ſa Maiſtreſſe, eut de la joye de cette rencontre, mais ſon Amy qui vonlut luy faire voir qu'il luy avoit parlé juſte le jour précedent, troubla bientoſt cette joye. Il s'adreſſa à la jeune Dame, & luy demandant des nouvelles de ſon

Mary, il la jetta dans un ſi grand embaras, qu'elle ne ſceut que répondre. Elle regarda le Cavalier, le Cavalier la regarda dans le meſme temps, & comme ils gardoient tous deux le ſilence, ce nouveau venu les voyant ainſi déconcertez, ſe retira en diſant qu'il s'appercevoit qu'ils avoient enſemble quelque affaire à démeſler, & que ſa preſence ne leur pouvoit eſtre qu'incommode. Ce fut alors que ſe fit l'entier éclairciſſement. Mais avec quelle douleur le Cavalier connut

il qu'il avoit pris de l'amour pour une perſonne qui ne pouvoit en prendre pour luy ! Il ſe plaignit à la Dame de la cruauté qu'elle avoit euë de l'engager à des ſentimens qu'elle devoit condamner, & dont, quelque violence qu'il ſe fiſt, il ſentoit bien qu'il luy ſeroit malaiſé de ſe défaire. La Dame, aprés luy avoir appris ce qui l'avoit obligée à joüer le perſonnage dont il ſe plaignoit, le fit ſouvenir, qu'elle avoit toûjours voulu qu'il s'en tinſt à l'amitié. Il luy jura que

cette amitié ſeroit éternelle; & ne pouvant plus entendre parler de Mariage, il rompit l'engagement où il eſtoit avec ſon Amie. La Mere qui croyoit les choſes en eſtat de ſe conclure, fut fort ſurpriſe de ce changement. Elle l'impura à la froideur de ſa Fille qui avoit toûjours fait voir beaucoup de dégouſt pour cette affaire. La Belle eſſuya quelque gronderie, mais elle en fut conſolée par la joye qu'elle eut de n'eſtre point obligée d'abandonner ſon Amant. Je ne puis vous dire

ſi le Cavalier n'a plus que de l'amitié pour la jeune Dame. Je ſçay ſeulement qu'il met ſon plus grand bonheur à luy marquer par ſes ſoins qu'il la trouve toute aimable, & que s'il ne la voit pas avec une entiere aſſiduité, c'eſt parce qu'elle s'oppoſe aux viſites trop frequentes.

Mr le Marquis de Beuvron, Lieutenant General pour le Roy en Normandie, ſe rendit en la Ville du Pont-Audemer le 24. du dernier mois, accompagné de Madame la Marquiſe de Beu-

Harcourt.

vron sa Femme, & de Made-
moiselle de Genlis sa Fille,
Brū: pour visiter un nouveau Port
clar. de Mer que Sa Majesté y fait
faire dans le dessein de ren-
dre cette Ville là une des plus
maritimes de la Province.
Elle est dans une situation
tres commode pour cela, é-
tant placée entre Roüen,
Honfleur, & le Havre, &
ayant de tous costez un
grand nombre d'eaux & de
fontaines. Le Magistrat
ayant esté averty que ce
Marquis arrivoit avec un or-
dre particulier du Roy pour

cette visite, le fit sçavoir à la Noblesse & au Peuple. La plusspart des Gentilshommes & des jeunes Gens, monterent à cheval avec des parures magnifiques, & tous les Bourgeois se mirent en armes. Sur tout, deux Compagnies de Cuirassiers qui sont en Garnison dans les Fauxbourgs allerent le recevoir le Sabre à la main, & il entra dans la Ville avec de grandes acclamations. Mr d'Argences, Lieutenant General dans la Ville & Vicomté du Ponteaudemer, le

vint haranguer à la teſte des Eſchevins, auſſi-bien que Mr du Bourg, premier Avocat du Roy dans la meſme Vicomté. Le premier preſenta à Madame de Beuvron au nom de la Ville des Corbeilles de Confitures, & des rafraichiſſemens de toutes ſortes. Il y eut deux jours de réjoüiſſances publiques, avec Cavalcade, grands feſtins, bruit de Canon & de Mouſqueterie, Trompettes, Tambours, Illuminations, Feux de joye, & d'Artifice. Mr de Beuvron viſita ce Port de

de Mer, & parrit enſuite au milieu des cris de *Vive le Roy.*

J'ay fait, Madame, ce que vous avez ſouhaité. Il y a un mois qu'en vous aprenant la mort de M^r le Comte de Coligny, je vous parlay de trois Lettres que l'Empereur luy avoit écrites ſur la fameuſe Victoire qu'il remporta au paſſage du Raab en 1664. Vous m'avez marqué beaucoup d'envie de les voir, & comme ces Lettres regardent l'honneur de la France, je croy pouvoir les rendre publiques aprés la mort de

ce Comte, & satisfaire par la vostre curiosité. Toutes les trois avoient pour Suscription, *Au Haut & bien né, nostre bien aimé le Comte de Coligny, General d'Armée du tres-Illustre, & tres-Puissant Roy de France, Nostre bien aimé Cousin & Frere.* En voicy une tres-fidelle Traduction, qui a esté faite à la lettre.

LETTRES DE SA MAJESTE' Imperiale à Mr le Comte de Coligny, General de l'Armée de France, pendant la Campagne de Hongrie en 1664.

I. LETTRE.

Bien-aimé Comte de Coligny. On m'a raconté avec beaucoup de loüanges la valeur & la bravoure que vous avez fait paroistre dans le dernier Combat qui s'est donné contre les Turcs

prés du Raab le premier jour de ce mois, en ſorte qu'avec l'aide de Dieu, & par voſtre courage & cooperation remplie de zele, aprés un vigoureux combat de ſept heures, vous avez gagné le Champ de Bataille ſur l'Ennemy, qui a eſté contraint de ſe retirer avec perte de quelques milliers de ſes meilleurs hommes au delà du Raab qu'il avoit déja paſſé. Or comme avant toutes choſes nous devons à Dieu de juſtes remercimens pour cet heureux ſuccés, vous m'avez auſſi rendu & à tout le Public un ſervice tres-particulier & tres-conſiderable, qui tourne à

ma satisfaction particuliere, & à vostre immortelle reputation ; de sorte que je ne manqueray pas dans les occasions qui se presente-ront de reconnoistre cette courageuse resistance que vous avez montrée contre l'Ennemy, & les belles actions que vous y avez faites, & demeure avec ma grace Imperiale, Vostre bien affectionné. Donné en ma Ville de Vienne le 7. Aoust 1664. LEOPOLD.

II. LETTRE.

Bien-aimé Comte de Coligny. J'ay appris par la Lettre que vous m'avez écrite

comme vous desirez que les Troupes que vous commandez, soient logées en des quartiers où elles puissent trouver les moyens de subsister, en attendant & jusqu'à ce qu'elles ayent d'autres ordres de ce qu'elles auront encore à faire. Or comme j'ay receu un singulier contentement des braves actions & grande valeur que vous & lesdites Troupes avez fait paroître jusqu'à present, & que je les reconnois aussi avec des remercimens tres-gracieux ; ainsi je trouve fort juste & fort équitable, & ay pourveu moy-mesme à ce qu'on vous assignast des lieux commo-

des, où vous puissiez trouver suffisamment des vivres pour vos hommes & vos chevaux ; & sur ce, je demeure avec ma grace Imperiale, vostre bien affectionné. Donné en mon Chastean d'Ebersdorff le 10. *Octobre* 1664.

LEOPOLD.

III. LETTRE.

CHer Comte de Coligny. J'ay sceu par vostre Lettre du 17. de ce mois, que vous avez receu ordre de mon cher Cousin & Frere le Roy de France, de vous en retourner avec les Troupes que vous commandez, & qu'à

cause de vôtre indisposition de corps, vous avez esté obligé de prendre licence ou congé par écrit. J'ay appris vostre incommodité avec déplaisir & compassion & aurois esté bien aise de vous voir avant vostre départ, mais comme l'occasion ne s'en est pas presentée, vous pouvez vous asseurer que j'estime vos braves & genereuses actions, & vos bons services, & que j'en ay une satisfaction particuliere, les ayant receus comme je les reçois avec remercimens; mesme je les ay haut loüez au Roy. Je n'obmettray pas de les reconnoistre envers vous & les vô-

tres, là où l'occasion s'en presentera, vous estant, & demeurant d'ailleurs bien affectionné. A Vienne, le 25. Octobre 1664.

LEOPOLD.

On a dit de Mr le Comte de Coligny ce qui s'est dit autrefois de ses Ancestres, que les hommes de ce sang naissoient guerriers, ce que l'on a reconnu de regne en regne. Cependant Mr l'Abbé de Coligny son Fils a pris une route differente. Comme il est jeune, bien fait, d'un merite distingué, & qu'il se

voit Chef d'une Maiſon fort Illuſtre, avec une grande ſucceſſion, on avoit cru qu'il ſuivroit les mouvemens de ſon Sang, & ſe reſoudroit à changer d'eſtat, mais il eſt demeuré ferme dans ſa Vocation, & a fait voir qu'il eſtoit peu ſenſible à toutes ces choſes.

Ayant eu l'honneur de ſalüer le Roy le 17. de ce mois, il déclara a Sa Majeſté en preſence de M l'Archeveſque de Paris, du R. P. de la Chaiſe, & de Mr le Marquis de Seignelay qui le preſenta, qu'il continueroit ſous ſon bon plaiſir.

d'Aix.
Colbert.

dans la Profession où il s'étoit
senty appellé. Il est d'une ver-
tu exemplaire, & cette action
a paru d'autant plus loüable,
que Mr de Coligny son Pere
l'a desherité par son Testa-
ment, en cas qu'il reste dans
l'estat Ecclesiastique, où l'on
peut dire qu'il entre en A-
postre. Il semble que Dieu
ait voulu par là que les inju-
res qui ont esté faites autre-
fois à l'Eglise par Odet de Co-
ligny Cardinal, Archevesque
de Toulouse, & Evesque de
Beauvais, aisné des Coligny,
son grand Oncle, fussent re-

parées par un autre aiſné de cette meſme Maiſon. Comme ſon merite & ſa naiſſance doivent nous le faire voir dans les meſmes dignitez, ſa conduite fait aſſez connoiſtre ce que la Religion Catholique doit attendre de ſon zele, dans un temps, où le Calviniſme qui avoit eſté la cauſe de l'égarement de ſes Anceſtres, vient d'eſtre éteint par les ſoins de noſtre Auguſte Monarque.

Quoy que la fermeté de cét Abbé à demeurer dans l'eſtat qu'il a choiſy, euſt ren-

du Mlle de Coligny unique heritiere de sa Maison, cette tendre, & genereuse Sœur, mépriſant ſes propres interests, a fortement combatu la reſolution de ſon Frere, & a fait redoubler par là, l'eſtime qu'avoient pour elle tous ceux qui la connoiſſent.

Voicy les derniers Vers que Mr des Houlieres a faits pour le Roy.

AU ROY.

L'Erreur feconde en attentats,
Qui traiſnoit la Diſcorde & l'Orgueil
à ſa ſuite,

Ne répand plus enfin dans tes vaſtes
Eſtats
Le poiſon dont l'arma l'Enfer qui l'a
produite ;
Ta pieté, Grand Roy, pour jamais l'a
détruite.
Quelle Hydre viens-tu d'étouffer ?
En vain tes Grands Ayeux oſerent la
combatre,
Ces Heros ne pûrent abatre
Le Monſtre dont ſans peine on te voit
triompher.
Par combien de forfaits, de Batailles,
de Sieges
Son orgueil s'eſt-il ſignalé ?
Que d'Autels ont ſenty ſes fureurs ſa-
crileges !
Le Trône où l'on te voit en fut meſme
ébranlé ;
Tu le ſçais, & tes ſoins toûjours
prompts, toûjours ſages,

Préservent nos Neveux d'un desastre
pareil.
Ainsi voyons-nous le Soleil
Pour faire de beaux jours dissiper les
nuages.
Le plus rude sentier sous tes pas s'a-
planit.
Prince heureux, les Destins sont pour
toy sans caprices,
Contre une Hydre indomptée un seul
ordre suffit,
A ta voix sont tombez les nombreux
Edifices
Où se nourrissoient les fureurs;
A ta voix elle rentre en ce goufre d'hor-
reurs
Destiné pour punir les vices.
A de si grands succés tout le Ciel ap-
plaudit, (*it.*
De longs gemissemens l'abysme reten-
Que d'Ames ton secours dérobe à ses
supplices!

Ah, pour sauver ton Peuple, & pour
vanger la Foy,
Ce que tu viens de faire est au dessus
de l'homme ;
De quelques grands noms qu'on te
nomme,
On t'abaisse, il n'est plus d'assez
grands noms pour toy.
Mais dans les bras de la Victoire
Plains-toy de ton bonheur, crains l'ex-
cés de ta gloire,
Voy le sort qu'à ton Peuple elle va
préparer ;
Ta main puissante & secourable
Tire ce Peuple aimé d'une Erreur dé-
plorable,
Et par une autre Erreur tu le vas éga-
rer.
Instruit par cent fameux exemples,
Qu'à de moindres Heros on a basty
des Temples,

Contre ta modestie on ose murmurer.
Ouy, si ta pieté n'y mettoit des obstacles,
Tes jours fertiles en miracles
Nous forceroient à t'adorer.

Il s'est fait depuis peu une Table contenant les principes de la Musique en Dialogue. Non seulement elle est facile & divertissante pour ceux qui apprennent cette Science de cette maniere, mais elle est aussi fort curieuse pour les Speculatifs, & les plus habiles, qui ont témoigné en faire grand cas. Cette Table se distribuë chez M Fleury, qui en est

May 1686.

l'Auteur. On y trouve encore d'autres Ouvrages fort conſiderables, qu'il a faits pour joüer la Baſſe continuë ſur le Theorbe, ſur le Lut, & ſur la Guitarre.

On fait toûjours de nouveaux Printemps. En voicy un qui eſt eſtimé des Connoiſſeurs.

AIR NOUVEAU.

LE Printemps fait éclore aujourd'huy mille Fleurs,
Tout enchante dans la Nature,
Dans nos Bois, dans nos Prez on ne voit que verdure,

Et l'Amour ſous ſes loix encbaiſne
tous les cœurs.
Il n'eſt point de fierté qui ne rende les
armes
Sous le doux regne des beaux
jours,
Et les Amans voudroient que ce temps
plein de charmes,
Pour leur bonheur durast tou-
jours.

Je vous ay parlé pluſieurs fois de la Feſte de la Commemoration du S. Sepulchre qu'on celebre tous les ans aux Cordeliers du Grand Convent, le Dimanche de *Quaſi modo*. On y chante une Meſſe en Grec; & aprés l'E-

vangile, on fait un Discours en la mesme Langue; & ce qu'il y a de remarquable, c'est que chaque fois que cette Ceremonie se fait, on voit un prodige qui paroist toûjours nouveau, puis que ce Discours Grec est toûjours fait par un jeune homme de quatorze ou quinze ans, & souvent mesme beaucoup moins âgé. Le Fils de feu Mr de Solad, Conseiller en la Cour des Aydes de Monpellier, a eu cette année la gloire de cette Action, qui luy attira beaucoup de loüan-

ges d'une ſçavante & tres-nombreuſe Aſſemblée.

J'ay eu raiſon de vous dire que j'eſperois ne pas finir cette Lettre, ſans vous apprendre ce qui ſe ſeroit paſſé dans la Ceremonie du *Te Deum* qu'on devoit chanter à Rome, pour rendre graces à Dieu de l'entiere réünion des Proteſtans de France à l'Egliſe Catholique. Ce que Mr de Chaſſebras de Cramai, les a écrit là-deſſus à Mr le Duc de S. Aignan, contient toutes les particularitez de cette Feſte. On m'a donné.

de Beauvillier.

une copie de sa Lettre, dont je vous fais part. Comme il a esté témoin de tout, sa Relation est fort exacte.

De Rome ce Mardy 30. Avril 1686.

L'*On admiroit icy depuis long-temps les grands progrés qui se faisoient dans la France au sujet de la Conversion des Religionnaires, & l'on voyoit que le Ciel secondoit de plus en plus les pieuses entrepriſes de nôtre Auguſte Monarque, lorsque la nouvelle arriva de l'Edit du mois d'Octobre dernier, par lequel Sa Majesté deffendoit l'E-*

xercice de la Religion Pretenduë Reformée dans tout ſon Royaume. Cette nouvelle fut ſi bien receuë à Rome, que la Chambre Apoſtolique fit auſſi-toſt traduire cét Edit en Italien. On le mit ſous la preſſe; mais le grand nombre des Exemplaires qui en furent faits ne ſuffiſant pas pour ſatisfaire l'empreſſement que chacun montroit d'en avoir une copie, on fut obligé de l'imprimer de nouveau à Bologne, & en d'autres Villes d'Italie. Le Pape écrivit auſſi toſt à Sa Majeſté une Lettre de congratulation, comme vous avez ſceu, & témoigna à plu-

sieurs particuliers qu'il n'avoit ja-
mais receu de nouvelle qui le tou-
chast plus sensiblement. L'effet
surprenant de cét Edit ayant fait
voir par la suite que Dieu y met-
toit la main, & toute la France
se trouvant aujourd'huy presque
entierement purgée de l'Heresie
de Calvin par les soins extraordi-
naires du Roy, qui n'a d'autre
veuë dans toutes ses entrepri-ses
que la gloire de Dieu, la gran-
deur de son Royaume & la feli-
cité de ses Peuples; Sa Sainteté
fit convoquer un Consistoire secret
au commencement de ce Caresme,
& fit à la fin un Discours Latin

tout plein d'éloquence, pour faire voir l'avantage que la Religion recevoit du zele de nostre pieux Monarque, qui soûtenoit avec tant de gloire la qualité de Tres-Chrestien & de Fils aisné de l'Eglise. Ce Discours fut si touchant qu'il attendrit le cœur de tous ceux qui l'entendirent, & fit d'autant plus d'impression sur leur esprit qu'il sortoit de la bouche du Pere commun de tous les Chrestiens, qui comme Vicaire de J. C. ne prononce que des Oracles, & qui semble avoir surpassé tous les autres Papes ses predecesseurs par sa conduite admirable, & par la

sainteté de sa vie. Il ne se conten-
ta pas de cette Declaration parti-
culiere faite en plein Consistoire, il
voulut encore la rendre publique,
& choisit pour cela le temps de
Pasques, comme le temps le plus
propre, & où les Chrestiens com-
mencent à respirer la joye aprés les
souffrances & les mortifications de
la Penitence du Caresme. Le 26.
de ce mois, il ordonna qu'il se
tiendroit Chapelle extraordinaire
le Dimanche suivant dans la
Chapelle de son Palais, & que
dans le temps qu'il entonneroit
luy-mesme le Te Deum, les
Canons du Chasteau S. Ange

feroient leur décharge, & que toutes les Eglises de Rome, tant les Basiliques, Patriarcales, Collegiales, que les autres Seculieres & Regulieres sans en excepter aucune, sonneroient ensemble toutes leurs Cloches durant l'espace d'une demie heure, ordonnant encore qu'il seroit chanté un Te Deum solemnel le mesme jour dans chacune de ces Eglises à la fin de la grand' Messe, qui est l'heure où la devotion attire le plus de monde. Ce jour venu qui fut Dimanche dernier 28. d'Avril, Mr le Cardinal d'Estrées se rendit le matin de bonne-heure

à la Chapelle du Pape, accompagné d'une suite extraordinaire de Carrosses; tous les François qui sont à Rome & un grand nombre de Prelats & de Gentilshommes Romains & Etrangers luy ayant voulu faire Cortege. Il chanta la Messe en presence de tous les Cardinaux & de toute la Prelature de Rome. Les Maîtres de Ceremonie du Pape avoient mis leur habit rouge dont ils ne se servent que dans les plus grandes Festes, & la Messe étant finie, ce mesme Cardinal entonna le Te Deum *aux Fanfares de toutes les Trompettes du*

Palais, & au bruit du Canon, & de toutes les Cloches de la Ville qui ſe firent entendre à plus de douze milles aux environs. Quoy que le Pape ſe fuſt trouvé mal le jour precedent & toute la nuit, il voulut deſcendre pour cette Ceremonie, mais ſes Medecins l'en empeſcherent. Depuis long-temps on n'avoit veu une ſi grande foule dans la Chapelle. On fut obligé de redoubler les Suiſſes du Pape qui en gardoient les avenues & les portes, & l'on eut toutes les peines du monde à fendre la preſſe pour faire paſſage à Mr le Duc de Mantouë qui vou-

lut y venir incognito. *Madame de la Haye Vantelet, femme de l'Ambassadeur de France vers la Republique de Venise, s'estant rencontrée icy, souhaita d'estre presente à cette celebre Ceremonie. Comme il n'est pas de l'usage que l'on reçoive les Dames dans les Chapelles du Pape, pour satisfaire son zele, on éleva exprés une petite Tribune separée & ornée de Tapisseries où elle vint avec quelques Princesses Etrangeres, & vit commodement toute la fonction sans estre veuë.*

Le mesme jour au matin l'on exposa le Saint Sacrement pour

les Prieres de Quarante-heures, dans l'Eglise Paroissiale de S. Loüis des François, administrée par des Ecclesiastiques de la Nation. Le Pape avoit accordé une Indulgence pleniere à tous ceux qui visiteroient cette Eglise l'un des trois jours qu'il y demeureroit exposé, & qui s'estant mis en état de meriter les graces du Ciel, remerciroient Dieu de l'heureux retour des Heretiques de France à l'Eglise Catholique. Pendant ces trois jours il y est venu un nombre infiny de Peuple, & le S^r Mellani, Maistre de la Musique de cette Eglise, & l'un des plus ha-

biles de Rome, à semblé se surpas-
ser luy-mesme dans cette rencon-
tre, où il a voulu faire paroistre
le zele ardent qu'il a pour l'inte-
rest de la Religion, & pour tout
ce qui regarde l'avantage de la
France.

Le Dimanche au soir & hier
Lundy toute la Ville de Rome fut
illuminée jusqu'à une heure aprés
minuit. Le Dome de S. Pierre du
Vatican, & la Façade de l'E-
glise paroissoient tout en feu. Sa
Sainteté avoit fait mettre des
Lanternes à toutes les Fenestres
& aux Galeries de ses deux Pa-
lais du Vatican, & de Monte-

Cavallo. Le Senateur, & les Conſervateurs de Rome en avoient fait mettre de meſme ſur le Clocher, & ſur le Palais du Capitole. Celuy de Mr le Duc d'Eſtrées eſtoit éclairé de flambeaux juſque ſur les toits. L'on voyoit ſur la Façade les Armes du Pape & celles de France environnées de lumieres. Il avoit fait faire des feux par toute la Place, & autour des deux grandes Fontaines qui ſont en veuë de ſon Hoſtel. La Reine de Suede avoit pareillement illuminé ſon Palais de flambeaux de cire blanche. Tous les Cardinaux, les Princes, les Ambaſſadeurs,

les Resident des Couronnes, les Prelats, les Ducs, & generalement toutes les personnes de qualité avoient aussi fait allumer des feux devant leurs portes & éclairer leurs Hôtels, les uns avec des flambeaux, & les autres avec des lanternes, & il n'y eut presque personne qui ne fist des Feux devant sa porte, & qui ne mist des lumieres à ses fenestres. Toutes les Lanternes estoient aux Armes de sa Sainteté & à celles de France. Il y en eut plusieurs qui firent des Emblêmes & des Devises sur l'Heresie terrassée. Entre les Communautez qui se signalerent le

blus, on remarqua particuliere-
ment la Communauté des Prestres
de la Parroisse de S. Loüis & de
celle de S. Yves; les Chanoines
Reguliers de S. Augustin de l'A-
baye de S. Antoine de Vienne,
qui ont leur Maison proche sain-
te Marie Majeure; les Peres de
S. François de Paule, vulgai-
rement appellez les Minimes de
la Trinité du Mont, Eglise Ti-
tulaire de Mr le Cardinal d'E-
strées; les Peres Mineurs Re-
formez du Tiers Ordre de S. Fran-
çois, connus à Paris sous le nom
de Picpus, qui ont icy le Convent
de Sainte Marie des Miracles;

les Peres Trinitaires Reformez de la Redemption des Captifs, dont l'Eglise est dediée à S. Denis, les Peres Benedictins de l'Abaye de S. Germain de Paris qui ont un Hospice à Rome, & les Religieux Reformez de Citeaux appellez d'un autre nom les Feüillans, qui ont aussi à Rome un Hospice, dont l'Eglise est dediée à la Vierge. Toutes ces Communautez & Convens sont gouvernez par des Ecclesiastiques & Religieux de la Nation Françoise.

Aujourd'huy Mardy matin, les Peres Picpus de Sainte Marie des Miracles ont celebré une

Messe solemnelle dans leur Egli-
se, avec grand Chœur de Mu-
sique & Simphonie. Ensuite ils
ont chanté le Te Deum, *& tiré*
toute la journée quantité de Boë-
tes & de Mortiers. Ils se prepa-
rent à redoubler ce soir les Illumi-
nations du Dome de leur Eglise,
& de toutes les fenestres de leur
Convent. Ces Religieux ont icy
une des belles Eglises de Rome,
quoy que petite. Ils sont tous
François, & vivent dans une si
grande regularité qu'ils peuvent
servir d'exemple à la pluspart des
autres Reguliers. Comme feu Mr
le Cardinal Gastaldi les estimoit

fort, il voulut à la fin de ſes jou
avoir toûjours auprés de luy u
Religieux de ce Convent, pou
luy ſervir de conſeil & de con
ſolation.

Voicy une autre Lettre d
Mr Chaſſebras, écrite à Mr l
Duc de S. Aignan, huit jour
aprés la premiere.

De Rome le Mardy 7. May 1686.

Dimanche dernier 5. de ce
mois, les Peres de S. An-
toine de Rome celebrerent une
Meſſe ſolemnelle en action de
graces de la Converſion des He-
retiques de France. Le S. Sacre-

ment fut exposé dés le matin. Il y eut une superbe Musique avec grande Simphonie. Mr d'Hervault, l'un des douze Auditeurs du Tribunal de la Rote, chanta le Te Deum à la fin de la Messe, où se trouva Mr l'Ambassadeur de France, avec un concours extraordinaire de Personnes de qualité. Comme ces Peres ont le cœur tout François, & qu'ils font gloire d'estre nez Sujets d'un Monarque qui fait l'admiration de toute la Terre, ils n'oublierent rien pour rendre cette Feste des plus augustes & des plus celebres. Ils avoient fait orner leur Eglise

d'un riche Damas rouge-cramoisi rehaußé de tiſſus & de frange d'or, avec le Portrait de Sa Sainteté, & celuy du Roy. Ils avoient mis en dehors un autre Portrait de Sa Majeſté à cheval, entouré de feſtons & de ſatins. Les Trompettes qui eſtoient dans un Balcon au-deſſous, mélant leurs fanfares avec le ſon des Timbales, ſembloient porter juſqu'au Ciel les loüanges du Fils aiſné de l'Egliſe. Il y avoit une fontaine de vin à la porte du Convent, qui coula toute la journée, & l'air retentiſſoit de tous coſtez des cris d'allegreſſe de Vive la France, &

Vive le Roy Tres-Chreſtien.

La nuit venuë, l'on éclaira tout le Convent de lanternes. On alluma des feux dans la ruë, on tira quantité de fuſées, & d'autres Artifices, avec plus de quatre-vingt Boëtes & Mortiers, qui s'eſtoient déja fait entendre le ſoir du jour précedent, & tout le matin de ce jour-là. Ces Peres ſont des Chanoines Reguliers de l'Ordre de S. Antoine, qui ſuivent la Regle de S. Auguſtin. Leur Ordre eſt établi dés l'onziéme Siecle, & ils joüiſſent de pluſieurs beaux Privileges. Ils ſont au nombre de vingt-quatre, tous François, &

ont un Hoſpital, où l'on reçoit
ceux qui ſont malades de quelque
brûlure. Ils font tous les jours de
fort grandes charitez, & aſſiſtent
d'argent & de vivres tous les ne-
ceſſiteux qui leur viennent deman-
der l'aumoſne. Le Reverendiſſime
Pere Antoine Pain de la Faſſe,
Lyonnois, eſt preſentement leur
General. Il eſt Abbé perpetuel,
mitré & croſſé. Il a ſeance au
Parlement de Dauphiné, & droit
de preſider aux Eſtats Generaux
de la meſme Province, en l'abſen-
ce de M. l'Eveſque de Grenoble.
Il reſide au Convent de S. An-
toine, proche de Vienne en Dau-

phiné, où est le corps de S. Antoine, Patron de l'Ordre. Leur Superieur est un Vicaire Triennal dont l'Abbé a la nomination. Comme cette Maison de Rome est une des principales de l'Ordre, il n'y met jamais qu'une personne d'un grand merite & d'une vie exemplaire. C'est le P. Paul Baillet, de la méſme Province de Dauphiné, qui remplit un poſte ſi honorable.

Le 4. de ce mois Sa Sainteté fit rendre un Edit, par lequel Elle défend à toutes ſortes de Femmes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, tant Filles que

Veuves, & mariées, d'apprendre à chanter, ny à joüer d'aucun Instrument de Musique, de quelque Maistre que ce puisse estre, soit Seculiers, Ecclesiastiques ou Reguliers, quand mesme ceux qui leur voudroient enseigner, seroient leurs proches Parens ou Alliez, voulant pareillement que les Religieuses qui ont accoûtumé de chanter les Offices Divins en Musique, ne puissent l'apprendre que des autres Religieuses leurs Compagnes. Cet Edit fut hier affiché dans les principaux endroits de Rome.

Le Dimanche 19. de ce mois, Mr l'Archevesque de Roüen fit l'ouverture d'une Mission dans sa Cathedrale. Mr Colbert, son Coadjuteur, y prescha le matin avec un zele dont tout le monde fut extrememement édifié. Ce fut une affluence d'Auditeurs extraordinaire. Il prit pour Texte : *Que la Priere abaisse l'orgueil, & éleve l'ame du Pecheur contrit jusques à Dieu.* Tous ses Auditeurs, parmy lesquels il y avoit quantité de nouveaux Catholiques, furent penetrez des hauts

sentimens de pieté qu'il leur
inspira. Aprés les Vespres
tout le Clergé des Paroisses
de la Ville, & tous les Or-
dres Religieux se rendirent
en la Cathedrale, pour pren-
dre les devans de la Proces-
sion qui se devoit faire de
Nostre-Dame à S. Oüen. Mr
l'Archevesque, & Mr le
Coadjuteur y assisterent a-
vec tout le Corps du Cha-
pitre, & ils furent suivis d'u-
ne foule extraordinaire de
Peuple. Pendant le cours de
la Mission, qui est faite par-
ticulierement en faveur des

nouveaux Convertis, on doit preſcher à Noſtre-Dame, à S. Maclou, à S. Godard, & à S. Eloy. Ce ſont les Peres Jeſuites qui font cette Miſſion.

Le Mardy 21. de ce mois, le feu prit dans la meſme Ville avec tant de violence, qu'il conſuma plus de vingt-cinq maiſons, & entre autres une partie du Convent des Filles Religieuſes de la Congregation de Noſtre-Dame. Il commença à uue heure aprés minuit, par un tas de cercles, & ayant gagné un

grand Magazin qui en eſtoit
remply, il s'étendit par l
travers d'une ruë en une au
tre ruë fort écartée, où eſ
toient quantité de vieilles
maiſons. Les Cloches de di
verſes Egliſes ſonnant en um
meſme temps à une heure
indeuë, auſſi-bien que la
nouvelle Cloche de la Ca-
thedrale, répandirent un
grand effroy par toute la
Ville. On avertit Mr l'Ar-
cheveſque de cet accident,
& ſi-toſt qu'il ſceut qu'on
voyoit le feu dans le Con-
vent des Religieuſes que je
viens

viens de vous nommer, il y courut pour donner ſes ordres; ſon zele & ſa charité paroiſſant en toutes occaſions pour la conſolation des affligez. L'Incendie dura le reſte du jour, & toute la nuit ſuivante. Malgré ce furieux embraſement, on eut le temps de tranſporter les Malades, & une partie des meubles.

Le 12. de ce mois on celebra avec beaucoup de magnificence la Feſte de la Tranſlation des Reliques de S. Nicolas, Eveſque de Mire,

dans l'Eglise de S. Jean en
Greve. Le motif de cette Fe-
ſte fut de relever une Con-
frairie érigée à l'honneur de
ce Saint il y a plus de trois
Siecles, & qui avoit eſté
comme éteinte dans les der-
nieres années. C'eſt à quoy
Meſſire Antoine-Alexandre
de Francelles, Docteur de la
Maiſon & Societé de Sor-
bonne, & Curé de S. Jean,
a fort contribué par ſes ſoins,
auſſi-bien que Mr l'Abbé
Billet, Directeur de cette
Confrairie, qui eſt mainte-
nant adminiſtrée par les

Clercs & Acolytes de la Paroiſſe. On appelle ainſi les jeunes Gens tonſurez qui ſe dévoüent à l'Egliſe. Ce ſont Enfans des Paroiſſiens ; & ceux qui ont le plus de naiſſance tiennent à honneur d'eſtre de ce nombre. Il y en eut pluſieurs des Paroiſſes de S. Paul, S. Gervais, S. Severin, S. Coſme, S. Nicolas des Champs, S. Euſtache. qui aſſiſterent en Surplis, & avec un Cierge à la main, à la Proceſſion qu'on fit le matin au tour de l'Egliſe. M l'Abbé de Marillac

servit de Prestre Assistant, M^r l'Abbé Chaseul de Diacre, M^r l'Abbé Morel de Sousdiacre; & M^r l'Abbé le Gendre, & plusieurs autres jeunes Abbez, y firent paroistre une modestie dont tout le monde fut édifié. C'est le moyen de devenir bon Ecclesiastique, que de s'appliquer ainsi de bonne heure aux fonctions du party que l'on embrasse, & il n'y a rien qui soit de meilleur exemple, & qui touche davantage, que de voir tant de jeunesse, riche & dans

l'âge des plaiſirs, renoncer au monde, & ſe donner tout à Dieu. Mr l'Abbé Morelet fit le Panegyrique du Saint avec beaucoup d'applaudiſſement, & prés de deux cens Preſtres ſe trouverent au Salut. La Muſique avoit eſté faite par le Sr Boutillier, Muſicien de Mademoiſelle de Guiſe, qui n'en a que de bons, & diſciple de Mr Marais, ſi connu pour la Baſſe de Viole. Le *Te Deum* fut chanté en action de graces à Dieu pour le rétabliſſement de la ſanté du Roy, & pour le re-

tour des Protestans au sein de l'Eglise. Ce fut par ces deux raisons que l'on s'attacha particulierement à donner à cette Feste toute la pompe qui en pouvoit augmenter l'éclat. Cette Confrairie tend entre autres choses à secourir quelques pauvres Filles, & mesme à les marier, sur tout, si elles sont de naissance, & de la Paroisse de S. Jean. De semblables soins sont fort pieux, puis qu'ils servent à retirer de jeunes personnes du précipice où la necessité les peut entraisner.

Comme réſoudre & exe-
cuter n'eſt pour le Roy qu'-
une meſme choſe, ſur tout
dans ce qui regarde le ſervi-
ce de Dieu, le Baſtiment de
la Paroiſſe de Verſailles eſt
preſque achevé, quoy qu'il
ſoit commencé depuis peu
de temps, & qu'il ait deux
Tours & une grande façade.
Les ſix Cloches deſtinées
pour cette nouvelle Egliſe,
furent beniſtes le 3. de ce
mois par Mr l'Archeveſque
de Paris. Monſeigneur le
Dauphin & Madame la Dau-
phine nommerent la premie-

re & la cinquiéme, & les quatre autres furent nommées par les Princes & les Princeſſes du Sang qui aſſiſterent à cette Ceremonie. Sa Majeſté qui ſe connoiſt parfaitement à tout, a pris plaiſir à entendre le Carillon de ces Cloches, qui ont leur ſon ſur les ſix Tons de Muſique, avec une juſteſſe admirable. Elles ont eſté fonduës au vieux Louvre par le S^r de Ninville, & le S^r Droüart ſon Gendre. Cette fonte a ſuccedé à celle du Carillon de la Samaritaine,

ce qui augmente de jour en jour la reputation des Ouvriers, qui continuent à travailler pour le Roy dans le mesme lieu.

Le Roy estant entierement remis de son indisposition, a donné Audience aux Députez des Etats de Bourgogne, d'Artois, & de Bretagne. Sa Majesté qui préfere le bien de l'Etat à son repos, n'avoit pas attendu qu'Elle fust en parfaite santé pour donner des audiences particulieres aux Ministres des Princes Etrangers. Ainsi

l'on peut dire que ce Prince a seul ressenty son mal, & que les Etrangers, ny ses Sujets ne s'en sont point apperceus. Les Députez des Etats de Bourgogne estoient Mr l'Abbé de Maulevrier, Aumônier de Madame la Dauphine ; pour le Clergé, Mr le Comte de Tournelle pour la Noblesse, & Mr Barbier pour le Tiers Etat. Ils furent presentez par Son Altesse Serenissime Monsieur le Duc, Gouverneur de Bourgogne, & par Monsieur le Duc de Bourbon, receu en survivan-

ce. Vous remarquerez, Madame, que c'eſt la premiere fonction que ce jeune Prince ait faite en qualité de Survivant. Il y a lieu de croire par tout ce qu'on luy voit faire dans un âge ſi peu avancé, qu'il marchera ſur les traces de ſes illuſtres Anceſtres. Je croy pouvoir vous dire ſans ſortir de mon ſujet, que cette Survivance a donné lieu cette année à la Deviſe des Jettons de Bourgogne. C'eſt un Soleil levant qui commence le Printemps dans le Signe du Belier, qui

eſt la premiere Maiſon celeſte, de meſme que cette Province eſt la premiere du Royaume. On ſçait auſſi que la Toiſon d'or du meſme Belier qui fut mis au rang des Aſtres, a fait l'Ordre des anciens Ducs de Bourgogne. Cette Deviſe a ces mots pour ame. *Ses premiers regards ſont pour moy.* C'eſt le Signe qui parle dans le ſens litteral, & la Province dans le figuré. Le reſte de l'application eſt facile, par rapport au jeune Prince qui en fait le ſujet.

Si-toſt que ce bel Aſtre eſt ſur noſtre
Hemiſphere,
Il attire les yeux ſur ſoy;
Mais dés qu'il fait du bien au monde
qu'il éclaire, (moy.
Ses premiers regards ſont pour

Ces Vers, auſſi-bien que la Deviſe, ſont de Mr l'Abbé Gauthier, dont le talent eſt connu par pluſieurs autres Deviſes, ſur tout, par celles qu'il fit pour Monſieur aprés la Bataille de Caſſel, & pour la Reyne, lors que la France pleura la mort de cette Princeſſe. Ce dernier Jetton pour les Etats de Bourgogne a eſté gravé par le Sr Soubiran, Gra-

veur du Cabinet de Monſe
gneur le Dauphin.

Les Députez de Bourgo
gne, dont j'ay commencé
vous parler, furent condui
à l'Audience du Roy par M
de Saintot, Maiſtre des Ce
remonies ; & comme en d
pareilles occaſions, c'eſt toû
jours le Député du Clerge
qui porte la parole, Mr l'Ab-
bé de Maulevrier eut cet
honneur, & preſenta le Ca-
hier des Etats à Sa Majeſté,
qui le remit entre les mains
de Mr le Marquis de Cha-
ſteauneuf, Secretaire d'Etat.

Shely: peaux-

Les Députez des Etats d'Artois eurent Audience le lendemain, & furent presentez par Mr le Prince d'Elbeuf, receu en survivance du Gouvernement de Picardie & d'Artois. Ces Députez sont Mr l'Evesque de S. Omer, M. de Belleforiere, & M. d'Incourt. Les Cahiers que ce Prelat presenta au Roy, furent remis entre les mains de Mr le Marquis de Barbesieux, Fils de Mr le Marquis de Louvois, & receu en survivance de la Charge de Secretaire d'Etat.

Palorrai-ne.

V. Polisot.

le Tellier.

Deux jours aprés les Députez des Etats de Bretagne furent presentez par Mr le d'Albert. Duc de Chaunes, Gouverneur de la Province. Mr l'Evesque de Treguier, nommé à l'Evesché de Poitiers, porta la parole. Il estoit accompagné de Mr le Marquis de de Beauvais Charost, Député de la Noblesse, & du Député du Tiers-Etat. Les Cahiers qu'ils presenterent, furent remis entre les mains de Mr Colbert de Croissy, Ministre & Secretaire d'Etat. Je ne vous dis rien de particulier des trois

Discours qui ont esté faits au Roy dans ces differentes occasions. Comme ceux qui les ont faits, sont tous trois fort éloquens, & que l'on n'est point nommé par de grands Corps sans avoir les qualitez necessaires pour s'acquiter de pareilles fonctions, vous pouvez croire qu'ils les ont dignement remplies, & qu'ils ont receu beaucoup d'applaudissemens ; mais quand on a l'honneur de parler au Roy, on peut toûjours s'assurer d'un pareil succés, puis que la beauté de la

matiere la feroit paroiſtre par elle-meſme, ſans qu'on euſt beſoin du ſecours de l'Art. Les Députez des Etats ſont toûjours conduis par le Maiſtre des Cerémonies, & preſentez par le Gouverneur de la Province, ce qui fait connoiſtre qu'on les reçoit avec beaucoup de diſtinction. Ils vont à l'Audience des Enfans de France, & y ſont auſſi conduis par le Maiſtre des Ceremonies. Il y a une choſe à remarquer, qui embaraſſe quantité de Gens. Ils demandent pour-

quoy Sa Majeſté a remis à trois differens Secretaires d'Etat les Cahiers des Etats de ces trois Provinces ; ſi c'eſt qu'ils les doivent recevoir chacun à ſon tour, ou ſi le hazard en a eſté cauſe. Ce n'eſt par aucune de ces deux raiſons. Toutes les Provinces de France ſont ſeparées en quatre, & l'on donne le nom de Départemens à ce partage. Tous ceux qui ont affaire au Roy, doivent s'adreſſer au Secretaire d'Etat du Département dont ils ſont, & c'eſt toûjours à luy

que Sa Majeſté remet les Cahiers des Etats. Il faut auſſi remarquer que le Gouverneur de la Province preſente toûjours les Députez. Je ne ſçaurois finir cet Article ſans vous dire une choſe fort glorieuſe pour les Etats de Bourgogne ; & qui marque l'amour que les Peuples de cette Province ont pour le Roy. Comme ils ont deſſein de faire élever dans la Place Royale de Dijon une Statuë à cheval, ſemblable à celle de Henry IV. que l'on voit ſur le Pont-neuf, ils avoient

chargé leurs Députez de conſommer cette affaire avant leur retour, en choiſiſſant le plus habile Sculpteur qu'il ſeroit poſſible de trouver, & en arreſtant & ſignant le marché, tant pour le prix de l'Ouvrage, que pour le temps qu'il y faudroit employer, afin qu'ils pûſſent avoir au plûtoſt chez eux une Figure reſſemblante de ce Monarque, & la contempler à loiſir au defaut de l'Original. Monſieur le Duc les a ſervis dans cette occaſion non ſeulement comme

un zelé Gouverneur, qui ne
souhaitoit pas moins qu'eux
de voir l'execution des cho-
ſes qu'ils demandoient, mais
encore comme un Prince
tout plein d'amour pour le
le Roy, & comme il a beau-
coup de lumieres ſur toutes
choſes, il s'eſt donné la pei-
ne de chercher le plus fa-
meux Sculpteur, & de voir
les Ouvrages qu'ont fait ceux
qui paſſent pour les plus ha-
biles dans cet Art. Il a exa-
miné toutes les Figures de
marbre qui ſont à Verſailles,
& qui ont eſté faites par des

Sculpteurs modernes, & celle qui represente l'Air luy a paru la plus belle. Ce Prince a confirmé par là l'opinion avantageuse qu'on avoit de son bon gouſt, puis que le Sculpteur qui a fait cette Figure, a merité une gratification pardeſſus le prix de son Ouvrage. Je pourrois dire que c'eſt un prix pour avoir mieux fait que les autres. Vous le nommerez comme il vous plaira, c'eſt une choſe dans laquelle je ne pretens point entrer, à cauſe des Illuſtres qui ont eſté

concurrens avec ce Sculpteur, qui s'appelle Mr le Hongre. Cette Figure de l'Air frape beaucoup plus les fins Connoisseurs que les autres, à cause qu'elle n'est point animée par tout ce qui marque la crainte, la douleur, & la joye, qui font que les Figures auxquelles on est obligé de donner les vives expressions, arrachent toûjours d'abord des loüanges, quand mesme elles n'auroient ny l'art ny la correction qu'il leur faudroit pour estre parfaites. Ainsi l'on peut

peut dire que c'eſt l'expreſ-
ſion que l'on y remarque qui
attire tous ces applaudiſſe-
mens. En effet, il eſt difficile
que le Sculpteur le moins a-
nimé n'en donne à ſa Figu-
re, quand il faut qu'elle re-
preſente quelque choſe de
paſſionné. Il n'en eſt pas de
meſme d'une Figure ſage,
qui ne demande point ces
fortes expreſſions, & qu'on ne
regarderoit pas, ſi elle n'e-
ſtoit point d'un habile hom-
me, parce que cet Ouvrage
eſt tout du Sculpteur, & que
l'autre tire tout ce qu'elle a

de beau, de la paſſion que les
Sculpteur a dû y repreſen-
ter, & comme le moins ha-
bile l'exprime toûjours en
quelque ſorte, il eſt impoſ-
ſible qu'elle ne frape. Si
quelques-unes de vos Amies
vont à Verſailles, elles trou-
veront la Figure de l'Air au
bout du lieu que l'on appel-
loit *Le Parterre d'eau*, preſqu'à
coſté d'une Diane faite dans
le meſme temps par Mr Des-
Jardins; & du meſme coſté
où eſt en bas celle de Mr Gi-
rardon, qui repreſente l'Hi-
ver. Je pourrois dire que ces

trois Illuſtres, avec Mr Puget, habitué à Marſeille, où il a travaillé au Milon & à l'Andromede qu'on voit à Verſailles, ſont aujourd'huy les quatre premiers Sculpteurs de l'Europe; mais j'aime mieux le laiſſer dire au Public, qui ne le tait pas, & en reconnoiſtre beaucoup d'autres, comme tres-habiles, & qui le ſont en effet.

On frapa une Médaille pour Mr de Boucherat, ſitoſt que le Roy l'eut nommé ſon Chancelier. Je l'ay fait graver, & je vous l'en-

voye. Il eſt naturel de vou
loir connoiſtre les Grandb
Hommes. Ainſi je ne doute
point qu'elle ne ſoit veu
avec plaiſir dans voſtre Pro
vince. Je croy vous avoi
marqué que quand Sa Ma
jeſté l'honora de cette im
portante Charge, Elle luy
dit de cet air honneſte &
obligeant dont Elle accom
pagne toutes les graces qu'
luy plaiſt de faire, qu'Ell
ne luy confioit les Sceaux
qu'à la charge qu'il les gar
deroit long-temps. Il fem
ble que Mr de la Cour ai

voulu se conformer aux intentions du Roy, en dédiant à Mr le Chancelier un Livre qu'il a donné au Public depuis peu, sous le Titre de *Regime de Santé*. Les reflexions qui sont à faire sur la maxime *à lædentibus & juvantibus*, peuvent contribuer à la conservation d'une santé si precieuse à l'Estat, & à procurer une longue vie à ce digne Chef de la Justice. On doit mesme en tirer un bon augure, puis que c'est le premier Ouvrage qui luy ait esté dedié depuis qu'il est

Chancelier ; & que pour luy rendre ce premier devoir, l'Auteur a choisy la plus utile matiere qu'il pouvoit traiter. La lecture de ce Livre ne sera pas moins avantageuse à tous les honnestes Gens, s'ils examinent avec quelque attention sur leur conduite, que tous les Preceptes de Santé sont renfermez dans ceux qui enseignent à se priver de ce qui fait mal, & à user de ce que l'on sent qui fait du bien.

Messire Charles-Loüis de Montchals, Avocat General

en la Cour des Aydes de Paris, mourut le 24. de ce mois. Cette place vient d'estre remplie par Mr des Haguets, l'un des plus fameux Avocats que nous ayons aujourd'huy. Avec un si grand talent, il ne peut manquer de s'acquiter avec gloire d'un pareil Employ.

Cette mort a esté suivie le 28. de celle de Dame Marthe-Agnés Potier de Novion, Femme de Messire Armand de la Briffe, Conseiller d'honneur au Parlement de Paris, Maistre des Requestes, &

Preſident au Grand Conſeil. Elle eſtoit Fille de Meſſire Nicolas Potier de Novion, Premier Preſident au Parlement, & Secretaire des Ordres du Roy, & de Dame Catherine Gallard, Sœur de Mr Gallard, Preſident en la Chambre des Comptes, & de Mr Gallard de Poinville, Maiſtre des Requeſtes Nicolas Potier, Sieur du Blancmeſnil & de Groſlay, General des Monnoyes de France, fut élû Prevoſt des Marchands à Paris ſous Loüys XII. Il refuſa cette Charge, & ſur les ſou-

haits du Public, il fut obligé de l'accepter par Arrest du Parlement. Il fut Pere de Jacques Potier, Sr du Blancmesnil, Conseiller au Parlement sous François I. si recommandable pour ses vertus, que Mr le Chancelier de Lhospital, Bodin, & plusieurs illustres Sçavans en font une mention tres-avantageuse dans leurs Histoires. Ce Jacques Potier épousa Françoise Cueillette, Dame de Gesvres, & eut pour Fils Nicolas Potier, Seigneur du Blancmesnil, President au Mortier au

Parlement de Paris en 1585. & Chancelier de la Reyne, qui prit Alliance avec Isabeau Baillet, Dame de Sceaux, Tresmes & Sully, Fille d'un President au Mortier du Parlement de Paris. De ce Mariage sortit André Potier de Novion, qui épousa Catherine Cavelier. Il fut President au Mortier au Parlement de Paris, aprés avoir exercé la mesme Charge au Parlement de Bretagne. C'est l'Ayeul de Me de la Briffe dont je vous parle. Elle estoit Sœur de Me de Ribeyre, Femme de M. de

Ribeyre, Conſeiller d'Eſtat.

Cette Maiſon de Potier a donné des Eveſques & Comtes de Beauvais Pairs de France, un grand Aumônier de la Reyne, des Ducs de Geſvres & de Treſmes, auſſi Pairs de France, des Capitaines des Gardes du Corps de Sa Majeſté, Chevaliers de ſes Ordres, Lieutenans Generaux de ſes Armées, ſignalez dans les Armes, & pluſieurs morts au lit d'honneur couverts de playes, particulierement M^r le Marquis de Geſvres, tué au Siege de

Thionville âgé de 33. ans, ayant receu 41 bleſſures en ſon corps. Divers Secretaires d'Eſtat de cette meſme Maiſon ont rendu de grands ſervices à nos Rois en beaucoup d'occaſions importantes. Elle a auſſi donné pluſieurs Conſeillers d'Eſtat, Maiſtres des Requeſtes, Conſeillers au Parlement, &c. Feu Mr Potier de Novion, Maiſtre des Requeſtes, & receu Preſident au Mortier en ſurvivance de Mr ſon Pere, eſtoit Frere de Madame de la Briffe. Il avoit épouſé la Fille de Mr

de Malon de Bercy, Presi-
dent au Grand Conseil, &
Doyen des Maistres des Re-
questes, & en a laissé plusieurs
Enfans. L'aisné est Conseiller
au Parlement de Paris.

Mr le Comte de Murray,
grand Commissaire du Roy
d'Angleterre en Ecosse, ar-
riva à Edimbourg le 6. de ce
mois, pour y présider au
Parlement. Il avoit esté ac-
compagné depuis la Frontie-
re par plusieurs Seigneurs du
Royaume, & par quelques
Compagnies des Gardes du
Roy. Mr le Comte de Perth,

Grand Chancelier, le Conſeil
d'Etat, le Clergé, & les princi-
paux Officiers, ſuivis de plus
de ſix cens Bonrgeois à che-
val, allerent au devant de luy
à cinq milles de la Ville. Cinq
pieces de Canon qui avoien
eſté miſes exprés à un mille
d'Edimbourg, firent trois dé-
charges pour avertir de ſon
arrivée. Le Grand Prevoſt,
accompagné des autres Ma-
giſtrats, reveſtus de leurs ro-
bes de Ceremonie, le receut
à la Porte de l'Eau. Il fut
conduit au Chaſteau avec
toutes les marques d'hon-

neur que l'on devoit à ſon caractere, & traité enſuite avec beaucoup de magnificence par la Nobleſſe, le Clergé, & les Magiſtrats. Le 9. tous les Députez qui doivent compoſer le Parlement s'eſtant rendus au Chaſteau, l'accompagnerent à la Salle où ſe devoit tenir l'Aſſemblée. Il ſe plaça ſous le Dais, & aprés que la lecture de ſa Commiſſion eut eſté faite avec les ceremonies ordinaires, & que l'on euſt leu la Lettre du Roy, il fit le Diſcours qui ſuit.

MILORS ET MESSIEURS,

Le Roy a eſté ſi ſatisfait des témoignages de fidelité, de reſpect & de zele qu'il a reconus de vous dans la derniere Seance de cette Aſſemblée, & a grandes marques d'affection que vous avez données, pour ſa Perſonne ſacrée & ſes intereſts, en faiſant paroiſtre voſtre attachement inviolable à la Couronne dans le temps de la dangereuſe Rebellion qu'il a heureuſement étouffée, que voulant auſſi vous donner des marques du ſoin paternel qu'il prend de vous, qui eſte

son ancien & bien-aimé peuple, il a jugé à propos de vous rassembler promptement, afin de vous fournir par une genereuse reconnoissance de nouvelles occasions de faire des choses qui pourront contribuer au bien commun de la Nation. Tous les divers Estats de ce Royaume, de quelque rang qu'ils soient, luy ayant donné de grandes preuves de leur fidelité & de leur obeïssance, non seulement lors qu'il les a honnorez de sa presence Royale, mais encore depuis ce temps-là, Sa Majesté a aussi resolu de vous faire sentir à tous les effets de sa bien-veil-

lance & de sa protection, & pour
cet effet, Elle a dessein de respan-
dre sur vous ses faveurs, qu'Elle
pretend rendre aussi generales &
aussi entieres, que vostre respect
& vostre affection ont esté remar-
quables. C'est sur ce fondement
que j'ay ordre de vous asseurer que
le Roy, qui employe tous ses soins
pour établir un Commerce libre
entre ses Royaumes d'Ecosse &
d'Angleterre, comme un moyen
des plus asseurez de prevenir la
ruine dont ses Villes Royales sont
menacées par celle du Negoce,
n'oubliera rien pour achever un
Ouvrage si avantageux à ce

Royaume. Dans cette veuë, Sa Majesté a donné ſes ordres à ſon Envoyé à la Cour de France, afin qu'il taſche de faire ſupprimer les cinquante ſols par tonneau, & de recouvrer la poſſeſſion des autres privileges dont joüiſſoient autrefois les Marchands Ecoſſois trafiquans en France, & que l'on a laiſſé perdre, faute de s'en ſervir. Le Roy voyant que ſes Bourgs de Regaiſté & de Baronie joüiſſent plus que les autres de ce trafic, pour lequel les Villes Royales payent la ſixiéme partie des taxes de la Nation, m'a ordonné de conſentir pour luy à tous les Re-

glemens que vous trouverez quitables ſur ce ſujet, & comm... pluſieurs plaintes luy ont eſté fai... tes touchant les empeſchemens qu... les Marchands de ce Royaum... trouvent dans le negoce qu'ils on... aux Pays Bas, J'ay auſſi ordre d... conſentir en ſon nom à tout ce qu... vous croirez eſtre raiſonnabl... pour y apporter remede. On l'a... pareillement informé du gran... préjudice que ſouffre l'Ecoſſe pas... les Beſtiaux, les Chevaux, & les vivres qu'on y apporte d'Ir... lande, & j'ay plein pouvoir, non ſeulement pour donner ſon conſen... tement Royal à tout ce qui pourra

empeſcher à l'avenir un pareil abus, mais encore pour examiner la conduite & les malverſations de ceux à qui on avoit confié le ſoin de s'oppoſer à ce commerce illicite, afin qu'ils ſoient punis ſelon la rigueur des Loix. Sa Majeſté ayant eſté auſſi avertie du grand préjudice que ſouffre le Negoce de ce Royaume, parce qu'on n'y bat pas monnoye continuellement, m'a permis de conſentir à tout ce que ce Parlement, ſelon ſa ſageſſe, trouvera juſte de regler ſur cet Article. Le Roy qui en avançant le Commerce de cette Nation par toutes ſortes de

voyes raisonnables, veut en mes
me temps vous donner des mar
ques particulieres de sa bonté
m'a commandé de vous dire qu'il
ne vous demande presentemen
aucuns subsides ny aucunes taxe
de quelques nature que ce soit
quoy qu'il ait esté obligé de faire
de grandes dépenses pour faire a-
vorter la derniere Rebellion, Sa
Majesté estant persuadée que
vostre affection & vostre zele
vous ont portez à luy fournir tou
ce que vous avez pû luy donner.
C'est pour vous marquer combien
Elle y est sensible, qu'Elle a reso-
lu de n'épargner aucuns de ses

soins pour l'avantage & le bien de ce Royaume, qu'Elle croit avoir esté negligé trop long-temps, car Elle ne doute pas que sa condition Royale ne soit inseparable du bonheur & de la prosperité de son Peuple. Elle sçait que les rentes qui proviennent des Terres sont surchargées de taxes, & se feroit un plaisir d'en oster une partie si elles n'estoient pas absolument necessaires, tant pour vostre seureté que pour soûtenir son Gouvernement. C'est à vous à voir si l'on peut passer quelque Acte, qui puisse donner quelque soulagement là dessus, sans

trop diminuer les quotes ou por-
tions ordinaires. J'ay ordre d'y
consentir ainsi qu'à tous les Re-
glemens qui pourront asseurer à
venir un payement exact à ses
Sujets de la part des Officiers &
des Soldats de ses Troupes, soit
dans leurs quartiers, soit dans
leur marche, & garantir le com-
mun Peuple des oppressions qu'on
dit avoir esté commises par les
Commissaires. Ce qui doit vous
surprendre davantage, est que le
Roy ne se contente pas de pourvoir
à la seureté de ce Royaume, &
de regarder ses bons & fidelles
Sujets comme ses Enfans, mais

encore

encore comme un Pere plein de compassion & de tendresse, il est toûjours prest à pardonner les fautes inexcusables de ceux qui ont osé perdre le respect qui luy est deu, & porter leur desobeïssance jusqu'à la revolte. C'est pourquoy voulant appaiser les alarmes de son Peuple, & dissiper encore une fois les apprehensions des coupables, en les délivrant de la crainte de subir les chastimens qu'ils ont meritez, il a eu la bonté de m'ordonner de passer un Acte d'Amnistie, avec quelques exceptions necessaires & raisonnables, pour toutes sortes de crimes cy-de-

vant commis, ce qui fera voir à tout le monde qu'il cherche à ramener ſes Sujets à leur devoir par la douceur & par la clemence, & qu'il n'y a que leur opiniatreté invincible à faire le mal, qui puiſſe l'obliger à uſer de cette ſeverité, qui eſt quelquefois neceſſaire pour la ſeureté des peuples & des Eſtats. Milords & Meſſieurs. Le Roy aprés avoir formé de ſi grands deſſeins de travailler de tout ſon pouvoir à ce qui regarde l'honneur & le bien de ce Royaume, aprés avoir pris la reſolution de pardonner a tant d'Ennemis, & de délivrer les coupa-

bles de ce qu'ils devoient craindre d'une juste & rigoureuse poursui-te, croit que personne ne s'étonnera s'il demande avec l'avis & le consentement de cette Assemblée, le soulagement & la seureté de quelques-uns de ses bons Sujets de la Religion Catholique Romaine, qui ont toûjours eu de l'attachement pour la Monarchie, & ont esté prests en tout temps de sacrifier leurs vies & leurs biens pour le service & la défense de la Couronne; de sorte que Sa Majesté qui connoist parfaitement les inclinations fidelles & respectueuses de son Peuple Ecossois, est entie-

rement perſuadée que vous ferez volontiers & ſans delay ce qu'El-le ſouhaite, cela ne regardant pas moins voſtre ſeureté que ſa ſatisfaction. Ainſi j'eſpere que vous me renvoyrez à mon grand Maître avec les meilleures marques que vous puiſſiez luy donner du reſpect & de la fidelité inviolable de ſon ancien Royaume d'Ecoſſe. C'eſt en cela que vous ferez paroiſtre que vous eſtes les meilleurs & les plus affectionnez Sujets du meilleur & du plus heroïque Prince de la Terre.

Les Députez témoignerent eſtre fort contens de ce

Discours. On commença à le mettre en déliberation, & à choisir les Commissaires ou Lords des Articles.

Je ne vous ay point parlé des derniers Benefices qui ont esté donnez par le Roy, parce que le mois estant déja avancé quand cette nomination a esté faite, je n'aurois pû estre assez bien informé de tout ce qui regarde cet Article. Mr Verjus, Evesque de Glandeve, cy-devant Prestre de l'Oratoire, a esté nommé à l'Evesché de Grasse, & Mr l'Abbé de Viens,

Evesque de Grasse, à l'Evesché de Vence. Il a de la qualité, de l'esprit, du merite, de l'érudition, & tout ce que l'on peut souhaiter dans un Prelat. Mr l'Abbé de Vence de Ville-neuve, homme de qualité, a fait voir tant de merite dans l'Assemblée du Clergé, qu'on l'a trouvé digne d'un Evesché, quoy que dans un âge à pouvoir encore l'attendre. Il a eu celuy de Glandeve. L'Evesché de Treguier a esté donné à Mr l'Abbé de Carcado. Il estoit autrefois Aumônier de la Rey-

le Se: neschal

ne Mere. Cette nomination fait connoiſtre la bonté, la juſtice, & la memoire du Roy. Mr l'Abbé de Clermont de Toury a eſté pourveu de l'Abbaye de S. Pierre de Verteüil, Ordre de S. Auguſtin, Dioceſe de Bordeaux. Le nom de Clermont marque la nobleſſe de cette Maiſon. Ce nom eſt celebre dans l'Egliſe, & qui voudra y marcher ſur les traces de Mr l'Eveſque, Pair de France, Comte de Noyon, paroiſtra avec une diſtinction glorieuſe. L'Abbaye de Pontieres, Or-

dre de S. Benoiſt, Dioceſe de Saumur, a eſté donnée à Mr d'Aubigné. Il a du merite, une grande application à l'étude, & beaucoup de modeſtie. M l'Abbé de Mauroy a eu l'Abaye de Noirlac, Ordre de Ciſteaux, Dioceſe de Bourges, & Mr. l'Abbé Bloüin, Frere de Mr Bloüin, premier Valet de Chambre du Roy, a eſté pourveu de l'Abbaye que poſſedoit Mr le Chevalier de Sourdis. Le Roy a auſſi donné l'Abbaye Reguliere de S. Benoiſt, Ordre de Ciſteaux, Dioceſe de

d'Es-
combleau

Mers, au Pere Cuvier, Religieux du mesme Ordre, & l'Abbaye de l'Amour-Dieu, Diocese de Soissons, aussi de l'Ordre de Cisteaux, à Madame Bergelonne, Prieure du mesme Convent, & Tante de Me Mansart. Le Roy avoit donné quelques jours auparavant l'Abbaye de S. Antoine lez-Paris, à Madame de Montchevreüil, Religieuse de Gomer-Fontaine, & Sœur de Mr le Marquis de Montchevreüil, Capitaine du Chasteau de S. Germain en Laye. C'est une Dame

d'un fort grand merite, & qui par une vertu exemplaire, & la pieté la plus solide, s'estoit acquis l'estime particuliere de Madame l'Abbesse de Gomer-Fontaine, & de toute sa Communauté. Cette Abbesse est Sœur de Mr l'Archevesque de Roüen, & joint aux avantages de sa naissance des qualitez distinguées, qui la mettent dans une tres-grande consideration.

De Commission. Enfin Mr le Duc de la Force, aprés avoir eu plusieurs conferences avec Mr l'Archevesque de Paris, a esté

entierement convaincu des erreurs de la Religion Protestante. Plus cette conqueſte a coûté de ſoins, plus elle eſt glorieuſe à l'Egliſe, & à ce Prelat; & plus Mr le Duc de la Force a cherché à s'éclaircir pleinement ſur tous ſes doutes, plus on a ſujet de croire qu'il a eſté penetré des lumieres de la Foy.

La premiere des deux Enigmes du dernier mois avoit eſté faite ſur *les Eperons*. Mrs de Bernay, de la Caillerie, l'Abbé de Choix; Mademoiſelle Catin S. & le tres-

humble Sorviteur de l'aimable Fileuſe, l'ont expliquée dans ce ſens.

La Pilule eſtoit le vray mot de la ſeconde. Il a eſté trouvé par M^s le Chevalier de S. Brice, Fumée, Laugerie; S. Silvin, des Averdins en Berry: L. Boucher, ancien Curé de Nogent le-Roy; Hordé de Senlis; Meſdemoiſelles Marion Bariban de Toul; Madelon Provais; la ſage Fanchon du Treillis vert; l'Aſſemblée ſpirituelle du Quartier d'enhaut de la ruë de l'Arbre-ſec, l'Hom-

me à l'eſprit droit de la mei-
me ruë; le trop Sincere de la
ruë S. Antoine; Scaricaski
de Nava, & le gros Amy de
Verſailles.

Ceux qui ont trouvé le
vray ſens de l'une & l'autre,
ſont Mrs Dougan de Caën;
P. Carrier de Roüen; Simo-
nin; l'Abbé de Mont-olive-
to; le Chevalier de Maze-
res; Rault de Roüen; Cam-
pion & du Ruiſſeau de Chaa-
lons ſur Saone; le Marquis
de S. Vorle; C. F. Lourdet
du quartier de la Place Mau-
bert; la Prairie; Cairon de

Caën; la Tronche de Roüen, l'Abbé de Bessay; Mesdemoiselles de Courtalvert de Colombiers au Mans; Dantard de la ruë de la Coffonnerie; Manon la belle beauté; L'esclave de la beauté de l'Ordre; les bons Gouts de Beaumont; l'Ouvrier sans pareil; l'Exilé d'Argentan; la Fidelité malheureuse; G. D. M. Amant de la Charmante invisible; M. M de la Place Maubert; L'Arrabe du mesme quartier; Tamirisse de la ruë de la Cerisaye; l'Amy fidelle; le Maistre

Clerc Eſpagnol de la ruë S. Honoré ; les Habitans du Mont Parnaſſe ; l'Amant Conſtant maltraité par la Belle Indifferente du coin du Pont Noſtre-Dame ; Miſtou de Charny ; le Chevalier de beau Regard ; l'Orateur de l'Ordre de la Fidelité ; le Miſantrope de la Fidelité ; Dom Arnolphe de la folie ; le petit Cercle noir & blanc perſecuté ; Les Infortunez Amans de l'aimable Solitaire de Verſailles, y compris le Chatoüilleux ; l'Illuſtre Berger Nicaiſe au nez aquilin ;

le Ciceron de Chaillot en Turquie ; l'un des Animaux de l'Arſenal ; Alcidor du Havre ; la plus Spirituelle d'Eſtempes ; la Charmante Veuve G. de la ruë du Roy de Sicile ; les Belles inſepa-rables de Lagny ſur Marne ; la Bergere au petit nez ; l'Enjoüée Angelique ; la grande Anachorette ; la belle Indolente ; l'Agrément de la ruë S. Bon ; la Belle brune de l'Arſenal ; la Charmante Solitaire du vieux Verſailles ; la plus jeune des Graces de la ruë de la Coſſonerie ; Silvie ;

& la petite Assemblée A. du Havre.

Je vous envoye deux Enigmes nouvelles. La premiere est du Berger de Flore. L'Amant de la Belle de la Ville de Paris a fait la seconde.

ENIGME.

QUand je suis plein d'esprit, on
estime mon pere ;
Quand j'ay le corps bien fait, on
en prise ma mere ;
Les Roses & les Lys m'embellissent
souvent ;

Je puis, à la mesme heure, estre en plus d'une place;
On me peut transporter en Perse, comme en Trace;
Mais Dieu mesme ne peut me pousser plus avant.

AUTRE ENIGME.

LA Confusion & l'Envie
Sont ceux qui me donnent la vie,
Et j'aime autant celuy qui veut me l'enlever,
Que celuy qui s'applique à me la conserver.
Quoy que de tels parens je naisse,
Chacun dans l'équité se peut servir de moy;
Tel qui me hait, à qui je fais effroy,

Seroit en me perdant accablé de tri-
steſſe.
Quelquefois j'ay raiſon, & quelque-
fois j'ay tort;
Je fais grands frais, grande dé-
penſe;
Et ſi l'on ne prend ſoin d'y mettre
ordre d'abord,
j'épuiſe en peu de temps la plus forte
finance.
Ce n'eſt pas en habits, puis que j'en ay
de neufs
Pour un ſol, tout au plus pour deux.

J'aurois pû vous parler dés le commencement de ma Lettre de la défaite des Proteſtans des Vallées de Lucerne, ſi je n'avois voulu attendre que cette affaire fuſt

tout à fait consommée, afin de la mettre entiere dans une mesme Relation. La Religion que ces Peuples professoient, leur avoit toûjours donné de l'aversion pour les Souverains. Leur revolte continuelle ayant obligé Monsieur le Duc de Savoye à les soûmettre d'une maniere qui pust empescher à l'avenir leur rebellion, ce Prince voulut se servir auparavant des voyes de douceur. Ainsi aprés plusieurs offres, il leur déclara par un Edit qu'il leur pardonnoit s'ils se resol-

voient à rentrer dans leur devoir, & que s'ils estoient opiniastres, il leur accordoit encore huit jours pour sortir de ses Etats, leur laissant la liberté de vendre leurs biens tant meubles qu'immeubles, & mesme de laisser six personnes d'entre-eux pour achever cette vente, si elle ne pouvoit se faire dans ce delay de huit jours. Les Seditieux, sans avoir égard à la clemence de leur Souverain, ayant continué de se fortifier dans leurs Montagnes, d'en boucher les passages,

& de faire amas de munitions de guerre & de bouche, l'obligerent enfin à prendre la resolution de les faire attaquer par six endroits differens, tous de tres-difficile accés, & qui avoient toûjours paru inaccessibles. Ces Rebelles n'estoient pas seulement fortifiez d'un terrain si avantageux, ils l'étoient encore par quantité de Forts, & par la pensée qu'ils avoient qu'il estoit impossible de les vaincre. C'étoit beaucoup se flater; cependant ils avoient raison

d'en estre persuadez, puis qu'ils ont resisté vingt-six fois aux Guerres que les Ducs de Savoye leur ont faites, quoy qu'ils fussent secondez une fois des armes du Pape, une autre de celles de la France, & qu'ils l'ayent esté aussi de celles d'Espagne. Ils estoient au nombre de douze mille hommes capables de soûtenir un combat, & ils avoient beaucoup de Femmes armées & agueries, & qui dans un terrain aussi avantageux que celuy là, pouvoient travailler à leur

défence, presque aussi utilement que les Hommes mesmes. Toutes ces choses leur pouvoient faire esperer des succez tres-favorables; mais si l'esprit de Rebellion regnoit parmy eux depuis si long temps ne les eust point aveuglez, ils auroient connu qu'ils ne pouvoient éviter leur ruine entiere, puisqu'ils estoient attaquez par un jeune Prince en personne, que le zele de la Religion, & le desir de la gloire animoient, & qui estant formé en partie du Sang de

nos

nos Rois, ne fait rien attendre que d'extraordinaire. Les Revoltez n'avoient pas seulement à faire réflexion là-dessus, ils devoient encore considerer qu'un Prince qui leur devoit estre si redoutable, estoit secondé dans sa loüable & juste entreprise, par des Troupes Françoises, c'est à dire par des Chefs & par des Soldats, qui ne sont jamais revenus du Combat, que Victorieux.

Quoy que Monsieur le Duc de Savoye avec le secours de son courage & de

ces Troupes invincibles, eust tout lieu de se promettre les avantages qu'il a remportez, une bonté genereuse ne laissa pas de suspendre sa vangeance lors qu'il fut prest d'en suivre les mouvemens. Il fit offrir de nouveau à ses Sujets rebelles l'argent de leurs biens, avec des Passeports pour ceux qui ne voudroient pas faire abjuration, ce qu'ils refuserent avec une obstination aussi grande que la bonté de leur Prince l'estoit pour eux. Ainsi on ne songea plus qu'à les punir.

Les choſes eſtant en cét état, les Troupes de Savoye s'avancerent juſqu'à Briqueras pour eſtre plus prés des Montagnes où elles avoient reſolu d'entrer. Elles eſtoient de ſix Bataillons, d'un Regiment de Dragons, & de trois à quatre cens Gardes du Corps. Toutes ces Troupes eſtoient belles & magnifiques, & tellement reſoluës à vaincre ou à perir, que la pluſpart de ceux qui les compoſoient avoient fait leur Teſtament, ce qui marquoit une reſolution bien remplie

de zele, puiſqu'il eſt beaucoup plus glorieux d'affronter les dangers lorſqu'on ſe croit preſque aſſuré d'y perir, que quand la Victoire paroiſt peu douteuſe. Les Troupes de France commandées par Mr Catinat étoient de cinq Bataillons, & de deux Regimens de Dragons. Ces Troupes qui étoient dans le Piedmont du coſté de Suze & de Veillane, s'avancerent dans les quartiers de Buriaſque, Oſaſque, S. Segond, Mirandol, & Maſſel; les plus eſloignées étoient

à trois milles de Pignerol au pied des Montagnes, vis-à-vis des gorges par où l'on peut entrer dans les Vallées de Lucerne, & d'Angrogne. Le Quartier du Roy estoit à S. Segond. Mr Catinat avoit pour Brigadiers Mrs de Melac, Longueval, & Naves. Les Colonels des cinq Regimens estoient Mrs de la Lande, du Plessis-Beliere, Clerambault, Dampierre, & Milly. Les Religionnaires voyant tous ces mouvemens, travaillerent le jour de Pasques à boucher les chemins

b) V. de Rouge.

& les avenuës par où l'on pouvoit aller à eux.

Les Troupes de Savoye partirent de Briqueras le 23. d'Avril pour ſe rendre à Ypian. Elles eſtoient ſeparées en trois Corps. Le premier eſtoit commandé par Dom Gabriel de Savoye, General; le ſecond par le Marquis Dogliani, Mareſchal de Camp, & Capitaine des Gardes du Corps; & le troiſiéme par M^r de Brichanteau. Il y avoit à la queuë de la Colomne commandée par Dom Gabriel, douze Mulets char-

gez de poudres, bales, méches, & grenades; cinq Mulets chargez d'ais & de crocs, une Mule chargée d'outils, deux Mules chargées de pierres à fusil, lanternes, & torches à vent; quinze Mules chargées de sacs de laine, & dix hommes qui portoient chacun une échelle. Il y avoit aussi huit Espingardes & quatre pieces de Canon, avec une Mule chargée de sacs à terre, des barils & des corbeilles pour faire les batteries des Canons, & des Espingardes;

une autre Mule chargée de pelles, haches, & hoyaux, & cent Travailleurs avec leurs outils.

A la queuë de la Colomne du Marquis Dogliani, étoient seize Mulets chargez de poudres, balles, méches & grenades; quinze Mulets chargez de sacs de laine; dix hommes, chacun avec une échelle; cinq Mules pour porter des ais & trente crocs; une Mule chargée d'outils; deux Mules pour porter des cordages, des lanternes, & des torches à vent; quinze

Eſpingardes ; une Mule qui portoit des ſacs à terre, & des ſaputtes pour porter la poudre, des barils & des corbeilles pour faire les batteries des Eſpingardes, & cent Travailleurs avec leurs outils. Si rien ne manquoit à ces Troupes du coſté des Munitions de Guerre, & de Bouche, & des Inſtrumens propres, à l'expedition où elles alloient, l'ordre de leur marche, des mouvemens qu'elles devoient faire, & de leurs attaques, eſtoit quelque choſe de ſi bien concer-

té, qu'il estoit impossible que cette entreprise ne réüssist. Je sçay qu'on n'a pas accoûtumé de faire entrer ces sortes de choses dans de pareilles Relations ; mais j'ay jugé ce court détail necessaire pour faire voir que Monsieur le Duc de Savoye doit estre un jour un prudent & grand Capitaine.

Le costé où les Troupes de France devoient donner, estoit extremement fortifié, non seulement parce qu'on les y apprehendoit, mais encore parce que c'estoit une

Frontiere du Pays, & que toutes les Frontieres d'un Etat ſont ordinairement mieux fortifiées que le reſte. Ainſi les attaques de ces Troupes devoient eſtre & difficiles, & dangereuſes. Mr Catinat qui avoit concerté toutes choſes avec Monſieur le Duc de Savoye, & qui eſtoit chargé du ſoin de toute cette affaire à l'égard des François, fit un détachement des Regimens d'Infanterie de Bourgogne, de Caſtres, & des Suiſſes de Pignerol. Ce Détachement eſtoit comman-

dé par Mr de Bar, Lieutenant Colonel de Bourgogne. Il devoit s'emparer du Pont de la Mirandole, pour faciliter le paſſage de l'Infanterie. Il établit auſſi des Ponts ſur le Chiſon, vis-à-vis le Village Deſportes, & il y occupa des hauteurs pour les garder. M de Catinat fit en meſme temps un ſecond Détachement des Regimens de Limoſin, Provence, & du Pleſſis Beliere, qui fut commandé par Mr de Villevieille, Lieutenant-Colonel du Regiment de Limoges. Ce Dé-

tachement paſſa le long de la Riviere du coſté des Etats de Son A. R. pour ſoûtenir les Troupes que commandoit Mr de Bar. Ces deux Détachemens s'arreſterent dans cet endroit juſqu'à ce que la teſte des Troupes paruſt, aprés quoy Mr de Melac fut commandé avec un Détachemeut pour ſe ſaiſir du Temple de S. Germain, où il eut ordre de laiſſer Mr de Villevieille avec ſes deux cens hommes, afin que par une fauſſe attaque il pûſt amuſer les Ennemis, & faci-

liter le paſſage. Ce Détache-
ment les pouſſa un peu trop
loin, & ſe tint preſque au
pied du Fort des Rebelles.
Les Dragons de la Lande
paſſerent la Riviere à pied, &
pouſſerent ſi avant ſur la droi-
te, qu'ilss'embaraſſerent dans
des rochers, où ils perdirent
quelque monde. Le Capitai-
ne qui les commandoit y
fut bleſſé. Un autre Déache-
ment de Dragons prit ſur la
gauche, à la teſte duquel ſe
mirent comme Volontaires
pluſieurs Officiers de diffe-
rens Regimens. Le Major de

Provence y fut bleſſé à mort.
Mr le Marquis de Biron y de Gon-
-laut.
receut une bleſſure à la teſte
des Dragons de la Lande, &
Mr de Gontaut fut auſſi bleſ-
ſé. Ils s'eſtoient avancez avec
ſix Dragons pour reconnoi-
ſtre un paſſage. Leur zele
pour la Religion, & le deſir
d'acquerir de la gloire, ont
eſté cauſe qu'ils ſe ſont trou-
vez à cette Expedition. Ils
eſtoient allez en Savoye avec
Mr le Marquis d'Urfé, En-
voyé du Roy, & ils s'y ar-
reſterent ſi-toſt qu'ils eurent
appris qu'ils pourroient trou-

ver occasion de se signaler.

Aprés que Mr de Villevieille eut esté quatre où cinq heures en presence du Fort des Rebelles, il receut ordre de se rendre aux maisons de S. Germain, qui luy avoient esté marquées par Mr Catinat. A peine se fut-il mis en estat de suivre cet ordre, qu'il fut attaqué par un gros de Rebelles, qui estoit caché dans un Ravin sur sa gauche, & par ceux du Fort, qui sortirent en mesme temps pour le charger. Il eut quelques hommes, & plusieurs Offi-

ciers bleſſez, & ſe retira dans un Temple ſeulement avec trente Soldats, & deux Officiers de ſon Regiment. Il y fut attaqué par cinq à ſix cens Rebelles, qui allumerent des feux tout autour en luy criant de ſe rendre. Ils firent armes de tout, & jetterent un nombre infiny de pierres, mais il leur répondit toûjours à coups de Mouſquet, & ne voulut écouter aucune de leurs propoſitions, quoy qu'ils l'aſſuraſſent qu'ils luy feroient bon quartier. Enfin la nuit finit

ce combat, & aprés avoir eu 14. hommes de tuez & sept de blessez, des trente Soldats qui s'estoient retirez avec luy dans le Temple, il receut un renfort de Mr le Marquis d'Herville, & conserva glorieusement son poste. M de Bar fut aussi attaqué à deux ou trois reprises, mais n'ayant pû seulement estre ébranlé, il conserva sans aucune perte les postes dont il s'estoit saisy.

Pendant ce temps Mr Catinat prit son chemin avec toute l'Armée jusqu'à la Pe-

rouſe le long de la Riviere. Il la traverſa, & monta les montagnes toûjours à pied, ou plûtoſt il y grimpa, ſi l'on peut employer icy ce terme. Il détacha Mr de Longueval, Brigadier, pour monter d'un coſté, & Mr de Melac pour monter de l'autre, & batre toûjours le Pays, en chaſſant ce qui ſe trouveroit juſqu'à la Vallée de S. Martin, où ils devoient ſe réjoindre. Le chemin eſtoit dangereux, long; & penible. On perdit quelques Soldats, un Sergent de Bourgogne, & un Ma-

reſchal des Logis Dauphin futent tuez. Les Rebelles ſe ſauvoient parmy les rochers aprés avoir fait leurs décharges, & la nuit ſurprit les Troupes Françoiſes au milieu de la montagne prés de S. Martin. Comme elles eſtoient beaucoup fatiguées d'une ſi longue marche, on fit alte, & l'on ſe repoſa ſur la neige juſqu'à la pointe du jour. Le lendemain Mr de Catinat arriva à S. Martin ſur le midy, où les Troupes ſe joignirent, aprés avoir chaſſé ou tué tout ce qu'el-

les avoient rencontré de Re-
belles. Le matin du meſme
jour Mr de Catinat avoit at-
taqué & pris le Fort-Loüis.
Il paſſa ce jour-là juſques à
Riovelaret, de là il ſe rendit
à Prancor. Le meſme jour 23.
Mr de Melac entra par la
Vallée de Pragellas dans cel-
le de S. Martin avant que de
joindre Mr de Catinat ; il
s'empara de quantité de po-
ſtes qu'il brûla, & tua tout
ce qui luy fit réſiſtance. Le
24. au matin les Troupes de
Mondevis avancerent vi-
goureuſement de leur coſté,

elles firent beaucoup de carnage, & se trouverent à une lieuë, ou environ, des nostres. Cependant les Troupes de Savoye pousſoient leurs attaques. Celles que commandoit Dom Gabriel de Savoye estoient à la premiere, avec les Grenadiers du Regiment des Gardes. La moitié du Regiment de Dragons estoit ensuite, ayant à

Scazzia. sa teste le Comte de Veruë qui en est Colonel ; ainsi ce jeune Comte se vit exposé aux plus grands perils, ce que le desir de la gloire luy

faiſoit ſouhaiter ; auſſi en a-t-il acquis beaucoup dans cette occaſion. Aprés les Dragons ſuivoient les Gardes du Corps, commandez par Mr de S. Maurice, qui avoit mis pied à terre. Toutes ces Troupes eſtoient ſoûtenuës du Regiment des Gardes, commandé par Mr le Marquis de Parelle, & de deux Regimens d'Infanterie. Les Troupes de la ſeconde attaque eſtoient commandées par Mr le Marquis Dogliani ; & celles de la troiſiéme, où eſtoit Mr le Mar-

quis d'Aix, par Mr de Brichanteau. Les Troupes que commandoient ces deux Chefs, estoient composées de l'autre moitié du Regiment de Dragons du Comte de Veruë, des Gendarmes, & de six Regimens d'Infanterie. Tous ces Corps marcherent droit à leurs retranchemens. On les ébranla par le moyen des petites pieces de Canon qu'on avoit portées, & par les Machines dont je vous ay parlé, qui ne firent guere moins d'effet; de sorte que les Rebel-

les

les furent extremement surpris de se voir poussez par des endrois qu'ils croyoient hors d'insulte. On les attaqua avec beaucoup de vigueur, & l'on se posta d'une maniere qui les empescha de bien faire leurs décharges, ce qui les obligea à prendre le party de se retirer de retranchement en retranchement. Ils le firent avec tant de précipitation, qu'en un seul jour on se rendit maistre de vingt-deux Forts. Monsieur le Duc de Savoye estoit assez prés pour voir

toute cette Action, & il
s'eſt toûjours beaucoup plus
approché que ſes Generaux
ne ſouhaitoient. La preſence
de ce Prince, l'impatiente
ardeur de la Victoire, que
l'on voyoit briller dans ſes
yeux, & la crainte qu'on
avoit qu'il ne ſe jettaſt au
milieu des dangers, pour peu
que le ſuccés eſperé paruſt
douteux, anima tellement
les Chefs & les Soldats, qu'a-
prés s'eſtre ſaiſis des vingt-
deux Forts dont j'ay parlé,
ils contraignirent les Rebel-
les à ſe retirer dans un lieu

appellé *le Pré de la Tour*, qu'ils
avoient extrémement forti-
fié, & pourveu de munitions.
Ainſi avec l'avantage de la
ſituation, ce lieu auroit pû
tenir plus de quatre mois
contre une Armée de vingt
mille hommes, ſi la preſen-
ce, & la réſolution de Mon-
ſieur le Duc de Savoye n'euſ-
ſent jetté l'épouvante dans
l'ame de ceux qui avoient
reſolu de s'y défendre. On
ſe preparoit à les attaquer,
lors qu'ils expoſerent un
Drapeau blanc, & en-
voyerent dire qu'ils ſe ren-

droient à discretion. Plu-- sieurs autres étonnez de la vigueur & de la vîtesse de ces Troupes, implorerent aussi la clemence de Son A. R. qui les receut pareillement à discretion le 25. & fit entrer dés ce moment mesme des Troupes dans tous leurs Forts. Ce Prince y alla luy-mesme le lendemain, & donna ordre qu'on distribuast tous ces Rebelles dans les Villes de Piémont. On prit leurs enfans pour les faire instruire dans la Religion Catholique. Ainsi l'on a finy

en trois ou quatre jours une entrepriſe tres-épineuſe, & dont le ſuccés paroiſſoit preſque impoſſible. Cette courte Guerre a détruit la race des Vaudois, qui depuis quatre cens ans eſtoit en poſſeſſion de ces Montagnes. Pendant ce temps on eſtoit en prieres dans toutes les Egliſes & dans tous les Convens de Turin. Voicy les noms des François qui ont eſté bleſſez en cette occaſion.

Mr le Marquis de Biron, Volontaire.

Mr de Gontaut, Volontaire.

Mr de Villevieille, legere-
ment en deux endroits.

Mr de Mirabel, & Mr de
la Valterie, Capitaines dans
Limosin.

Mr de Graves, Aide-Ma-
jor de Limosin.

Mr de Menonville, Ayde-
Major de Limosin.

Le Major de Provence,
bleſſé à mort.

Mr de Seguieres, Capi-
taine de Provence.

Mr Chapuis, Lieutenant
des Grenadiers de Provence.

Mr Beroude, Capitaine de
Dragons de la Lande.

Un Mareſchal des Logis de la Lande.

Mr du Pleſſis-Boccaſſel, Capitaine dans Pleſſis-Beliere.

Quoy que les Troupes auxiliaires de France, auſſi-bien que celles de Mr le Duc de Savoye, euſſent fait tout ce que l'on peut attendre des Troupes les plus intrepides, il étoit impoſſible que les Rebelles fuſſent entierement exterminez, à cauſe de la diverſité des poſtes qu'ils occupoient, & de la difficulté qu'il y avoit à les attaquer. On peut dire même que ces lieux auroient

eſté inacceſſibles pour les Artaquans, ſi le zele de la vraye Religion ne leur euſt donné aſſez de reſolution & de force pour y monter, malgré la Nature, l'Art, & la Rebellion qui les avoit fortifiez. Quelques-unes de ces Troupes partirent le 6. de ce mois pour cette ſeconde expedition. Le reſte ſuivit le 7. & le lendemain les paſſages des Vallées de Villars, & de Bobie ſe trouverent entierement fermez. Les Ennemis ayant rompu un Pont ſur un torrent par

où ces Troupes devoient paſſer, elles le traverſerent ayant l'eau juſques à la ceinture. Il y eut à ce paſſage environ trente Soldats tuez ou bleſſez, & les Rebelles, que l'on pouſſa juſqu'au Bourg de Bobie, perdirent beaucoup de monde. On les chaſſa d'un grand retranchement qu'ils y avoient fait, aprés qu'on en eut tué un aſſez grand nombre. Ceux qui échaperent, ſe ſauverent au ſommet des plus hautes Montagnes, dans des lieux, & ſur des pointes de Rocher,

roit infaillible ; mais je n'ay vû aucune Relation qui marque qu'on ſe ſoit ſervy de cét expedient. Ce ſeroit faire injuſtice aux Troupes en general, & aux Braves en particulier, de finir cette Relation, ſans faire connoiſtre la grandeur du peril où ils ſe ſont trouvez, & avec combien d'intrepidité ils l'ont regardé. Outre tous les endroits que les Troupes ont forcez, & le torrent qu'il falut paſſer ſans Pont, elles ont traverſé les Montagnes les plus hautes, & marché

où les beſtes meſmes auroient eu bien de la peine à grimper, on ne laiſſa pas de prendre poſte amy-coſte, de les y envelopper, & de les tailler en pieces. On leur donna la chaſſe ſur le haut de ces Rochers pendant trois ou quatre heures. Ce qui reſta de ces miſerables aprés cette action, trouva moyen de deſcendre avec des cordes, dans des Cavernes où l'on propoſa de jetter des bombes comme un ſeur moyen de les exterminer tout à fait. Le ſuccés en é-

ſix jours ayant de la neige juſqu'à la moitié du corps, par des endroits où il n'y avoit point de chemin frayé. Il faloit ſouvent ſe faire élever par des cordes, coucher ſur la neige & ne manger que du pain qui y avoit eſté trempé. Ces Troupes n'alloient que le long des Precipices, dont elles ne voyoient ny le bout ny le fonds. Elles marchoient quelquefois ſur des mines, qui leur eſtoient inconnuës, & elles n'apprenoient qu'il y en avoit en ces endroits là, qu'aprés que ces

mines avoient joüé. Tant de fatigues & tant de perils n'étoient encore rien. Elles trouverent les retranchemens les plus élevez des Rebelles faits avec de gros arbres couchez, entre leſquels il y avoit de groſſes pierres. Tous ces Remparts qui n'étoient point cimentez, n'étant retenus que par des cables, il eſtoit aiſé de les faire ſervir à la ruine des Attaquans; auſſi les Rebelles coupoient-ils les cables, afin que la chûte des pierres qu'ils retenoient, écraſaſ-

ſent beaucoup de perſonnes à la fois. Enfin c'eſtoit une tempeſte de rochers, qui rouloient depuis la cime des plus hautes montagnes . juſques au fond des plus affreux précipices. Un Lieutenant de Mr le Comte de Veruë, Colonel de Dragons, & Gentilhomme de la Chambre de Monſieur le Duc de Savoye, en fut tué à ſes coſtez, & le Fils de Madame la Comteſſe de Berthe dangereuſement bleſſé. Quelques momens aprés Mr le Comte de Veruë fut preſervé comme par mi-

racle d'un accident pareil. Un de ces morceaux de rocher, d'une grosseur prodigieuse, rouloit du haut du chemin par où il montoit avec Mr le Marquis de Parelle. Ils estoient au bord d'un précipice, & la pierre avoit tant d'étenduë, & estoit si proche d'eux, qu'il estoit impossible qu'ils l'évitassent. Elle n'estoit plus qu'à quatre pas, lors que la pointe d'un morceau de rocher qui estoit dans le mesme chemin, la fit briser, de maniere qu'elle se separa en deux, & leur

donna moyen de paſſer. On
aſſeure que quoy qu'ils ſe
viſſent à un inſtant prés de
leur mort, ny l'un ny l'autre
n'en parut émeu. Leurs Sol
dats voyant rouler cette
groſſe pierre, firent leurs ef-
forts pour ſe jetter au devant
d'eux, afin de mourir au
moins les premiers, puis
qu'ils ne pouvoient empeſ-
cher leur perte. Le zele de
ces Soldats fait l'éloge de
leurs Chefs. Ce qu'il y a de
ſurprenant, c'eſt que cette
Campagne eſt la premiere
de Mr le Comte de Veruë;

cependant il a toûjours esté au devant du peril avec un air tranquille & deliberé, animant ses Gens par ses paroles & par son exemple. Lors qu'il connut que la difficulté de traverser les rochers empeschoit ses provisions d'avancer, & qu'il y avoit du peril à demeurer long-temps en chemin, il les fit toutes jetter. Le Regiment des Gardes fit plus de douze milles à pied dans la plus rude montagne de tout le pays. Le pied ayant manqué à Mr le Comte de Drusé, Frere de Mr le

Marquis de Parelle. il tomba dans un précipice, & fut tout briſé.

Mr Bourrier, Capitaine aux Gardes, eut la cuiſſe caſſée & le corps tout fracaſſé, des pierres que les Rebelles jettoient. Il eſt mort de ſes bleſſures.

Mr Mayne, Cadet aux Gardes, receut auſſi pluſieurs coups de pierre, mais il n'a rien de caſſé.

Mr Vagnon, Cornette de Dragons, a eſté écraſé.

Mr Filippi, Lieutenant de Montferrat, receut trois ba-

les dans la poitrine, & Mr du Clos, jeune Gentilhomme, un coup dans la cuiſſe.

Mr Premonu, Capitaine dans la Marine, a eu un coup dans la cuiſſe, & Mr Martin, Gentilhomme Savoyard, un dans la jambe.

Mr le Marquis Dogliani a tellement fatigué, qu'il eſt revenu du Camp fort malade.

Mrs les Comtes de la Trinité & de Bernets donnerent l'exemple à leurs Soldats en ſe jettant les premiers dans le Torrent, & le traverſant ſans.

s'étonner, quoy qu'ils euſ-
ſent de l'eau juſqu'à la cein-
ture. Mr le Comte de la Tri-
nité eſt Colonel du Regi-
ment de Montferrat, & l'un
des quatre premiers Ecuyers
de Son A.R. Il a eſté Envoyé
Extraordinaire en France, &
en Angleterre, & s'eſt toû-
jours diſtingué par ſon meri-
te, & par ſon eſprit, comme
il vient de faire par ſa valeur.

Mr le Comte de Bernets
eſt un des quatre premiers
Eſcuyers de Madame Roya-
le. Il a long-temps ſervy en
France à la teſte d'un des

quatre Regimens d'Infante-
rie que Monsieur le Duc de
Savoye avoit envoyez au
Roy au commencement de
la guerre de Hollande. Lors
que ce Prince leva pour la
premiere fois deux Regi-
mens de Dragons, il fut fait
Colonel de ceux de Mada-
me Royale, & il vient d'ê-
tre nommé Colonel d'un Re-
giment d'Infanterie sous le
nom de Chablais, levé pour
la Garnison de Montmeil-
lian. Comme on a souvent
à parler des personnes de di-
stinction, j'ay crû devoir

ce peu de paroles à la valeur
de ces deux Comtes, afin
qu'en vous les nommant
ſeulement, ils vous ſoient
connus une autre fois.

Quoy que les mal-intentionnez publient que Monſieur le Duc de Savoye n'a pas entierement diſſipé ſes Sujets rebelles, il n'y a rien de plus faux que ces bruits là, puiſque pluſieurs Regimens des Troupes Françoiſes ſont déja retournez en Dauphiné. Les Officiers ont receu de riches Preſens de la part de ce Prince, & Mr

de Villevieille a eſté traité avec la diſtinction que meritoit la belle action qu'il vient de faire. Tous ceux de ce nom ſont depuis long-temps dans le ſervice. Il a un Frere Lieutenant de Roy de de Sommieres, & un Neveu du meſme nom Officier aux Gardes

Il ne me reſte plus qu'à vous parler de l'adreſſe des Princes, & des Seigneurs qui eſtoient du Carrouſel, & de ceux qui ont remporté les Prix, puiſque la Relation particuliere que je vous

envoyay la veille de ce Spe-
ctacle, s'eſt trouvée ſi ſem-
blable à tout ce qu'on a vû, q
que je ne vous pourrois riens
mander de nouveau. On ne
courut que les Teſtes le pre-
mier jour qui fut le Mardy 28.
de ce mois, & les courſes des
deux Quadrilles eſtant finies,
il ſe trouva cinq Chevaliers
qui avoient également bien-
fait, & ſurpaſſé tous les au-
tres. C'eſtoient

de Bourbon M^r le Grand Prieur.

de Nevers M^r le Comte de Duras qui
n'a pas encore ſeize ans.

de Valois M^r de Murcé qui eſt auſſi
fort jeune. M^r

Mr le Marquis de Nangis. de Brichon
Mr le Marquis de Neſle. de Mailly.

Ces cinq Chevaliers ſe trouverent encore égaux dans pluſieurs autres courſes qu'ils firent ; mais enfin Mr le Grand Prieur & Mr le Marquis de Neſle demeurerent Vainqueurs des trois autres. La gloire des trois qui ſortirent de combat, ne laiſſa pas d'eſtre grande, & l'on a ſouvent remporté des Prix aprés avoir fait voir beaucoup moins d'adreſſe, & avoir moins fait de teſtes. Le Prix qui n'eſtoit plus à diſputer,

qu'entre les deux Vainqueurs du Champ de Bataille, les anima tellement, qu'ils firent toutes les Testes dans les Courses qu'ils recommencerent plusieurs fois, de sorte que toute l'Assemblée les combloit d'applaudissemens. Il y avoit un grand nombre d'Etrangers, qui dirent tout haut, que dans toutes les Cours où ils s'estoient rencontrez, ils n'avoient vû ny tant d'adresse que ceux qui avoient disputé le prix en avoient montré, ny de si bons hommes de cheval, que leur

avoient paru tous les Chevaliers. Enfin la nuit approchant sans que Mr le Grand Prieur, & Mr le Marquis de Nesle pussent avoir aucun avantage l'un sur l'autre, les Courses furent remises au lendemain, & le prix à disputer de nouveau entre tous les Chevaliers. Il faloit huit testes pour le remporter, & Monseigneur le Dauphin en fit sept ce jour là, mais il les fit d'un si bon air, que chacun s'ecria que la bonne grace avec laquelle il les avoit faites, luy devoit tenir lieu de la huitiéme. Mr le Comté de Brionne eut le bonheur de les faire toutes, mais il auroit esté encore plus heureux, s'il avoit pû estre moins adroit, puisqu'il auroit eu la gloire de contribuer à l'augmentation de

adorisame.

celle de Monſeigneur le Dauphin. Cependant, ce Prince en man-quant le Prix qu'il avoit eſté ſur le point de remporter, eut l'avantage de ne le ceder qu'à un Grand Ecuyer de France, qui doit mieux ſçavoir ces ſortes d'Exercices & manier des Chevaux, que tout ce qu'il y a de gens dans le Royaume, puiſque c'eſt un des principaux devoirs de ſa Charge. On courut auſſi la Bague le meſme jour, & ſi le Prix des Teſtes n'euſt pas eſté remis, c'eſtoit le ſeul divertiſſement deſtiné pour ce jour là. Aprés les Courſes, Mr le Grand Prieur, & Mr le Marquis de la Chaſtre furent ceux qui ſe trouverent avoir le plus de dedans. Ils coururent enſemble, & le Prix de la Bague demeura à

Mr le Marquis de la Chaſtre. Le Roy a donné ces deux Prix. Ce ſont deux tres-belles Epées, toutes garnies de pierreries. Si vous joignez à cét Article la Relation particuliere du Carrouſel que je vous ay déja envoyée, vous pouvez vous aſſeurer d'avoir juſques à la moindre circonſtance de tout ce qui a regardé ce Spectacle. J'ay fait plus encore, puis que j'ay accompagné la Relation de cette Feſte des Portraits en Vers de tous les Chevaliers, & des Dames qui en ont eſté. L'entrepriſe eſtoit grande, & la diſſimulation eſtant une vertu de Cour, il eſtoit mal-aiſé de bien faire connoiſtre les Habitans d'un Pays où le déguiſement paſſe pour vertu. Cependant ſi

j'en crois le ſentiment des Sages qui ont vieilly à la Cour, & dont l'auſtere vertu leur a toûjours fait dire la verité, ces Portraits ſont aſſez reſſemblans. Peut-eſtre qu'ils plairoient davantage à de certaines gens, ſi l'on ne les avoit pas tous pris du beau coſté. Quelque avantageux qu'ils ſoient pour ceux qu'ils regardent, comme il ſe trouve toûjours des perſonnes qui ont l'art de faire paſſer les vertus meſmes pour des vices, on a voulu interpreter deſavantageuſement quelques endroits qui ne diſent rien moins que ce qu'on veut qu'ils ſignifient, mais ce n'eſt pas d'aujourd'huy qu'il y a, ou d'ignorans, ou de malicieux Interpretes, & ſi les Intereſſez veulent ſe donner

la peine de faire reflexion sur le portrait entier, ils connoistront par les endroits qui ne peuvent estre empoisonnez, qu'on n'a eu dessein de choquer personne.

Je vous envoye un nouveau Printemps, qui vient d'un grand Maistre.

AIR NOUVEAU.

Profitons tous de la Saison nouvelle,
Qui ramene avec soy les Fleurs & let Zephirs;
Goûtons, Bergers, goûtons les innocens plaisirs
D'une Saison si belle.
Chantons, dansons, & fuyons desormais
Et l'Amour & ses traits.

Je viens d'apprendre que Mrs les Grands-Audienciers, les Contrôleurs Generaux du Sceau, les Gardes des Rôles, les Conservateurs des Hypoteques & Censes, & le Tresorier du Sceau, ont fait fraper la Medaille de Mr le Chancelier, qui accompagne cette Lettre; ils ont mesme pris le soin de la faire graver avec quelques additions, mais comme toutes ces choses sont venuës trop tard à ma connoissance, vous vous contenterez ce mois-cy de la Medaille que j'ay fait graver, & le mois prochain vous aurez les Estampes de ces Messieurs, avec le Discours qu'ils ont fait à Mr le Chancelier en luy presentant les Medailles qu'ils ont fait fraper. Je vous entretiendray aussi d'un

Bonchevrol.

Plaidoyé qui a fait grand bruit icy touchant un Enfant ſuppoſé, declaré Impoſteur, & vous verrez quelque choſe de tres-ſingulier. Ce Plaidoyé a eſté fait par Mr Lordelot. Ce fameux Avocat ſemble deſtiné pour toutes les Cauſes extraordinaires, puis qu'il plaida pour le Cordelier, dont la Cauſe fit tant de bruit il y a quelques années, & dont je vous parlay en ce temps-là. Je ſuis voſtre, &c.

A Paris ce 31. May 1680.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE IMPR.

Extrait du Privilege du Roy.

PAr Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville, le 18. Juillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES. Il est permis au Sieur DANNEAU, Ecuyer, Sieur Devizé, de continuer de faire imprimer, vendre & debiter le Livre intitulé, MERCURE GALANT, & generalement tout ce qui dépend dudit Livre, par tel Imprimeur qu'il voudra choisir; Et defenses sont faites à tous Imprimeurs & Libraires, & tous autres, de faire imprimer, vendre & debiter ledit Livre, ny graver aucunes Planches servant à l'ornement d'iceluy, ny mesme de le donner à lire, pendant le temps & espace de dix années entieres, le tout à peine de six mille livres d'amende contre les Contrevenans, ainsi que plus au long il est porté esdites Lettres.

Registré sur le Livre de la Communauté, aux charges & conditions portées, le 14. Septembre 1683. Signé, ANGOT, Syndic.

Ledit Sieur DEVIZE' a cedé son droit du présent Privilege à C. Blageart, Imprimeur-Libraire, pour en joüir suivant l'accord fait entr'eux.

Avis pour placer les Figures.

L'Air qui commence par, *Le Printemps fait éclore aujourd'huy mille Fleurs*, doit regarder la page 186.

La Medaille de M. le Chancelier doit regarder la page 243.

L'Air qui commence par, *Profitons tous de la Saison nouvelle*, doit regarder la page 343.

40-83 84 134 135
136 137 174 170
181 247 253
270